

Reflets

LE JOURNAL D'INFORMATION DES VERSONNAIS



verson

JUIN 2017



Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers - y compris recyclés. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait que ce soit du papier glacé ou mat ne change rien au coût ! Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.

Sommaire

3	ÉDITO	
4	LE "TOUT EN IMAGES"	
6	ESPACE SENGHOR	<ul style="list-style-type: none"> • Visite en Images des nouveaux espaces • Spectacle familial burlesque • L@ bibliothèque à l'heure d'été • Et si on partageait
9	ACTIONS MUNICIPALES	<ul style="list-style-type: none"> • Communication • CCAS, l'action sociale à Verson • Travaux et réaménagement • Environnement : zéro phyto sanitaire • Projet de vidéo protection • Boules énergivores • Borne pour véhicules électriques • Budget • Temps périscolaires et pause méridienne • Fête de la Saint-Germain • Informations communautaires
20-24	ENFANCE/JEUNESSE	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole Maternelle Françoise Dolto • Ecole Elémentaire Victor Hugo • Collège Jacques Prévert • Parents à Verson • Anime tes Vacances
24-32	VIE ASSOCIATIVE	<ul style="list-style-type: none"> • Les Baladins de l'Odon • Amicale des Anciens Combattants • Les Cyclos de l'Odon • Danser à Verson • Le Hameçon Versonnais • Au jardin de l'Odon • AS Verson • Jumelage de l'Odon • Verson Vidéo • Club de Plein Air de l'Odon • Les pointeurs Versonnais • Les petits rats de l'Odon • Arts plastiques à Verson • Les sculpteurs de l'Odon • LAMIDO • Club de l'amitié
33	ÉTAT CIVIL VIE QUOTIDIENNE	
34	FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	
35	POINT DE VUE	

Photo de couverture : Carnaval des écoles 2017



Directeur de la publication : Michel Marie
Adjointe au maire chargée de la publication : Marie-Hélène Brioul
Chargée de communication : Sandrine Haize-Duval
 Remerciements aux écoles et à tous les présidents et responsables d'associations, ainsi qu'au groupe de correctrices.
 Courriel : mairie@ville-verson.fr - Site internet : www.ville-verson.fr - Twitter : @villeverson
 Crédit photos : mairie de Verson (sauf mention contraire)
 Imprimerie Caen Repro : 02 31 95 27 66





Édito



Une activité soutenue

Ce premier semestre 2017, l'activité municipale est restée particulièrement importante et soutenue. Quelques rappels chronologiques avec :

- en janvier, l'organisation du recensement dont les premiers résultats font apparaître une légère augmentation de notre population. Celle-ci va de nouveau dépasser les 3600 habitants.
- en février, l'ouverture du chantier de réaménagement de la rue du Général Leclerc géré par Caen la mer. Les travaux se poursuivent avec le souci de tenir les délais et de gêner le moins possible tous les riverains. Nous devrions en avoir terminé fin juillet, merci de votre compréhension.
- en février toujours, l'État nous a délégué la délivrance des cartes d'identité biométriques. Nous l'avons mise en place avec réactivité. La commune a dû créer un poste à temps partiel pour faire face à la demande des habitants de notre bassin de vie.
- en mars, la préparation et le vote de notre budget 2017. Je vous signale que pour la 15^{ème} année consécutive, nous n'avons pas augmenté les taux des impôts communaux. Vous trouverez dans ce « Reflets » les commentaires et les grandes orientations de nos choix politiques.
- en mai, des incivilités et des actes de dégradation sur des bâtiments publics nous ont mobilisés. Même s'il s'agit d'un épiphénomène, il me semble nécessaire d'en appeler à la vigilance des parents de jeunes ados qui sortent tard le soir.
- en cette fin de printemps, l'organisation des élections a donné un surcroît de travail aux services. Tout s'est bien passé et je remercie l'ensemble des assesseurs, élus et citoyens volontaires, soit une cinquantaine de personnes à chaque scrutin. Ils ont contribué au bon déroulement des opérations de vote.

C'est maintenant la période des fêtes et animations associatives. Tout cela concourt bien évidemment à créer du lien entre les habitants et contribue à un « vivre ensemble » harmonieux. C'est aussi la période des vacances que je vous souhaite excellentes.

Votre Maire, Michel Marie



Le "tout en images"

Les vœux du Maire



Les vœux du Maire, le 6 janvier 2017, salle des Trois Ormes

Mouvements de personnel



Céline Pontier renforce l'équipe d'accueil depuis le 1er avril notamment pour la délivrance des cartes d'identité et passeports biométriques. Elle avait auparavant effectué plusieurs remplacements en Mairie.



Sandrine Haize-Duval remplace Camille Fablet au poste de chargée de communication. Elle a pris ses fonctions le 22 mai dernier après avoir travaillé plusieurs années au sein de Calvados Tourisme.

Cérémonies du 8 mai



La cérémonie du 8 mai, dédiée aux victimes versonnaises de la seconde guerre mondiale, a été célébrée en présence des écoliers de la commune, de leurs parents et de leurs enseignants.

Le "tout en images"

Le repas des Aînés



Le repas des Aînés s'est tenu le 29 janvier 2017 à la salle des Trois Ormes autour d'un menu gourmet dans une ambiance cabaret.

Animation sur le marché



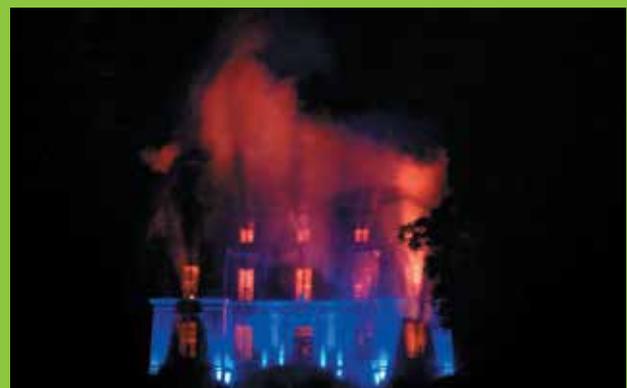
Jeudi 17 avril, la mairie de Verson a organisé une animation sur le marché avec la collaboration active d'Animes Vacances. Au programme, activités manuelles, barbe à papa et convivialité.

Réouverture de la bibliothèque



Après 6 mois de travaux, l@ bibliothèque a ouvert ses portes. Des espaces complètement revisités, des couleurs vives et chaleureuses et des nouveaux services. Venez la re-découvrir !

Saint Germain



Cette année, un feu d'artifice haut en couleurs avec pour nouveauté la mise en lumière de la Mairie, nous a éblouis.

Après 6 mois de travaux, deux déménagements, tout a changé à la bibliothèque. Visite en images des nouveaux espaces et services !

@ bibliothèque

La bibliothèque
je l'aime ! Je les
livre, les jeux vidéo
les tablette, et les
orthophoniste ! ♥
ceci Bani



Nous jouons aux cartes



Je me repose



Je feuillette



Je Mario Kart



Je travaille



Je me connecte



Je cherche



Je bois un café



J'emprunte un DVD



Je bouquine



J'écoute une histoire



J'utilise une tablette

La bibliothèque est un outil incontournable pour offrir au plus grand nombre l'accès à la culture. La municipalité, soutenue par la DRAC, la Région et la réserve parlementaire de Mme la sénatrice Corinne Féret, a investi près de 400 000 € pour rendre la bibliothèque plus agréable, répondre au mieux aux attentes des usagers et développer de nouveaux services notamment dans le domaine du numérique. La bibliothèque est un véritable lieu d'échange et d'ouverture à consommer sans modération !

LA BIBLIOTHÈQUE À L'HEURE D'ÉTÉ

A partir du 9 juillet

Nous vous accueillerons les mercredis et vendredis de 10 h à 18h30, sans interruption

Prêts d'été :

- Emportez autant de documents (BD, livres, revues) que vous le souhaitez pour 2 mois !
- Les films sont toujours limités à 1 par carte mais pour 2 mois pendant l'été.

La bibliothèque sera fermée à partir du 4 août à 18h30 et rouvrira le mercredi 23 août à 10 h.

Pensez à faire vos provisions de lectures et de films et à vous inscrire à la Boîte Numérique, l'offre de ressources en ligne proposée en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados.

 bibliothèque

Reprise des horaires normaux le mardi 5 septembre à 15h.

ET SI ON PARTAGEAIT ?

Vous avez envie de partager une passion, un savoir-faire, d'animer une discussion, un atelier ?

L@ bibliothèque met à votre disposition ponctuellement l'un de ses espaces, vous aide à communiquer autour de votre projet d'échange, de pratiques ou d'idées.

Faites-nous part de vos suggestions en précisant bien l'objet de votre proposition, comment vous allez la partager avec les autres (présentation, discussion, atelier...), les contraintes éventuelles (temps, durée, saison, nombre de participants...).

Pour plus de renseignements, contactez I@ bibliothèque au 02 31 26 44 80

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez venir librement à I@ bibliothèque et profiter des services sur place.

L'inscription est nécessaire pour emprunter des documents ou dvd à domicile.

Elle est de 5 € par an et vous donne droit à autant de cartes que de membres de la famille.

Découvrez sur :

bibliotheque.ville-verson.fr
les activités et le catalogue de I@ bibliothèque

02 31 26 44 80

labibliotheque@ville-verson.fr

ALLONS-Y ENSEMBLE

Depuis plusieurs années, l'équipe de I@ bibliothèque noue des partenariats avec la Comédie de Caen à Hérouville ou l'Espace Jean Vilar à Ifs et vous propose d'aller ensemble au spectacle, à un tarif très préférentiel.

La sélection des spectacles 2017-2018 sera dévoilée à la rentrée. Une visite de la Comédie de Caen sera également proposée, où Hélène transmet avec tant de passion l'amour de sa "maison".

Plus de renseignements :

I@ bibliothèque 02 31 26 44 80



SPECTACLE

APPÂT RANCE PAR LA CIE LES PIEDS DANS LA LUNE

Spectacle familial burlesque et déjanté, à partir de 6 ans



Lillette Canneberge, personnage pittoresque, va devoir travailler sur son apparence pour rentrer dans la norme.

Au programme : régimes secs, sport et recettes de beauté en pagaille...

Aïe, Aïe Aïe !!!

Plus burlesque et déjantée que jamais, Lillette vous transporte dans sa course à la beauté et au culte du corps

Mercredi 19 juillet à 15h, place Senghor - Gratuit

Repli dans l'Espace Senghor en cas de météo incertaine.



COMMUNICATION

IMPLANTATION DE 9 PANNEAUX D’AFFICHAGE MUNICIPAL



9 nouveaux panneaux d’information ont été installés sur l’ensemble de la commune pour remplacer les panneaux vétustes. Ils se situent : impasse des jumeaux, rue de la Croix Beaujard, rue de l’église (parking), école maternelle

F. Dolto, rue de la Valette, rue du Général Leclerc (au niveau de l’allée Marie Curie), rue François Burthe, allée Jacques Prévert, rue de Joal.

Ces panneaux sont un vecteur de communication supplémentaire entre la municipa-

lité et les Versonnais. Ils ont pour vocation d’informer les habitants des actions mises en place par le conseil municipal et rendre compte de la gestion des affaires communales.

SITE INTERNET



Compte tenu des différentes attaques faites sur notre site Internet, au cours des 2 dernières années, principalement dues à des failles de sécurité du système de gestion de contenu, nous avons procédé, avec un prestataire versonnais, au remplacement de ce dernier. Le site repose aujourd’hui sur un CMS (système de gestion de contenu) réputé et mis à jour automatiquement. Il

sera très prochainement en ligne. Nous en avons profité pour rendre son affichage compatible avec les nouveaux supports de consultation, que sont les mobiles et les tablettes, et ajouté des liens d’accès rapide. Vous ne devriez pas perdre vos repères. Nous n’avons pas révolutionné la navigation.

TWEETER



La commune s’est dotée d’un compte Tweeter et vous êtes déjà nombreux à nous suivre. Nous utilisons ce nouveau canal pour informer des événements se déroulant dans la commune, à venir ou en cours. Mais pas seulement. C’est également un canal sur lequel nous relayons les alertes météo et points de vigilance particuliers.

LA FIBRE



La fibre optique est en place dans notre commune. Elle a été installée, par délégation de service, par le Conseil Départemental. La commercialisation à des fournisseurs d’accès internet est imminente si ce n’est pas déjà fait au moment où vous lisez ces lignes. Une réunion publique est en préparation avec le Conseil Départemental pour vous informer sur cette dernière étape.

Actions municipales

CCAS

Marie-Catherine Lis, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

LE CCAS ACCUEILLE UNE DÉLÉGATION DE FEMMES TUNISIENNES



Mardi 11 avril, une dizaine de femmes tunisiennes a été reçue à la mairie de Verson. Invitées en Normandie par l'Association des Amis du Printemps Arabe et de la Tunisie, ces femmes sont toutes candidates aux élections municipales qui se dérouleront dans leur pays en décembre prochain. La parité homme-

femme constituera une des règles du scrutin et de nombreuses citoyennes sont appelées à se présenter. La rencontre s'est intéressée à la place des femmes dans un conseil municipal, aux relations homme-femme dans l'exercice de leurs missions mais aussi au contenu de l'action sociale de Verson. Des échanges ont également eu lieu avec les

adjointes à la culture-communication et à l'environnement. Ils ont complété ce moment de partage très nourri dans une ambiance chaleureuse. Nous souhaitons bonne chance à toutes ces femmes qui s'impliquent pour affirmer leur place dans la démocratie locale.

BIEN VIVRE CHEZ SOI avec Présente Verte



Le CCAS a décidé, lors de son conseil d'administration du mois d'avril, d'accroître son aide pour vous permettre de bien vivre chez vous en toute quiétude. En effet, depuis 2007, une convention conclue avec l'Association Présente verte propose un service de télé-assistance à celles et ceux qui le souhaitent. Vous êtes déjà 23 abonnés dans notre commune dont près de la moitié bénéficie d'une aide financière du CCAS pour prendre en charge le coût de leur abonnement.

Cette aide est portée de 10 à 12 € par mois pour les personnes non imposables et

s'étend également à la prise en charge de l'achat d'un coffre à clé sécurisé. Ainsi plus besoin de faire des doubles ou triples de clés, placez-les dans un coffre fixé près de votre porte d'entrée, elles resteront accessibles en toute sécurité.



La téléassistance n'est pas réservée aux seniors ; vous vous sentez fragilisé(e), vous vivez seul(e)... N'hésitez pas à contacter l'Association PRÉSENCE VERTE, un conseiller se déplacera à votre domicile pour rechercher avec vous la solution la plus adaptée à votre besoin.

CCAS

LE VISA SPORT CULTURE

Envie de faire du sport ou une activité culturelle ?
Du nouveau avec le visa sport culture pour les jeunes



Quotient familial	Montant de l'aide attribuée
< 500	45 €
501 et 700	35 €
700 et 900	25 €

Ce visa est mis en place pour les prochaines inscriptions 2017/2018, renseignez-vous avant auprès du CCAS :
02 31 71 22 00



Le CCAS souhaite favoriser l'inscription des jeunes Versonnais âgés de 5 à 15 ans aux activités sportives et culturelles des associations de la ville. Pour cela, le CCAS met en place à partir de la rentrée prochaine « un visa sport culture » qui permet aux familles, en fonction de leur quotient familial, de bénéficier d'une aide financière pour leurs enfants.

Comment obtenir ce visa ?

Il suffit simplement de remplir le formulaire d'inscription et d'apporter les pièces justificatives demandées (attestation CAF avec QF et justificatif de domicile de l'année en cours) au CCAS de Verson. Vous obtiendrez un coupon correspondant au montant de l'aide que vous remettrez à l'association choisie. Cette aide est valable pour une activité par enfant et pour 1 an.

PERMIS DE CONDUIRE

Vous avez votre code de la route ?

Le CCAS peut financer une partie des leçons de conduite à hauteur de 600 €.

Notre partenaire, la mission locale, dispose de permanences en Mairie.

02 31 71 22 00



À VOS AGENDAS

ATELIER CUISINE proposé par le CCAS

Le samedi 23 septembre 2017 à la cafétéria du pôle sportif, rue Jacques Prévert, à Verson.

« Bien manger à petit budget »

Venez apprendre à composer un repas équilibré avec un petit budget. Quizz et échanges sur l'équilibre alimentaire suivis d'un atelier cuisine composé de 3 recettes et dégustation.

Gratuit pour les Versonnais, renseignements et réservations en Mairie : 02 31 71 22 00.



Samedi 23 septembre 2017 de 14 h à 16 h
Cafétéria du pôle sportif rue Jacques Prévert à Verson
animé par la diététicienne Alice Lemonnier

Quizz et échanges sur l'équilibre alimentaire
Atelier cuisine avec 3 recettes proposées
Dégustation

PATRIMOINE

Guy Lefebvre, adjoint au maire en charge du patrimoine bâti

RÉAMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT ANNEXE DE LA MAIRIE



L'évolution des tâches administratives et leur répartition entre les agents nous obligent à repenser l'organisation des locaux ; c'est pourquoi avant d'entreprendre des modifications à la mairie, il est d'abord prévu de rénover et réaménager le bâtiment à l'entrée du parc jusqu'alors occupé principalement par les agents de la police municipale. Ce bâtiment ancien correspond plutôt à un

logement qu'à des bureaux et les équipements ne sont plus adaptés à la nécessité d'aujourd'hui. Le gros œuvre est en bon état, hormis le garage qui sera en partie démoli afin de créer une petite salle indépendante à usages multiples.

Pour le reste, les menuiseries seront remplacées avec la création d'un accès pour personnes à mobilité réduite, une nouvelle répartition intérieure et une isolation

adaptée.

Ces travaux permettront une optimisation des locaux pour des bureaux et un meilleur accueil des usagers.

Ce dossier a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat ; l'objectif est une réalisation pour l'automne.

PROJET DE VIDÉO PROTECTION

Guy Lefebvre, adjoint au maire en charge du patrimoine bâti

La commune de Verson n'échappe pas à des incivilités en tout genre qui ont tendance à croître au fil du temps, d'où des démarches, du temps à consacrer et un coût global non négligeable. En outre, l'actualité d'attaques, d'attentats n'importe quand et n'importe où, nous oblige à une vigilance constante même s'il est nécessaire de relativiser.

C'est pourquoi, depuis l'an passé, nous réfléchissons à équiper certains lieux de caméras afin de dissuader les auteurs d'actes de malveillance et de protéger le patrimoine communal.

A cet effet, plusieurs études ont été menées et, après présentation du projet au conseil municipal qui l'a validé à l'unanimité, un dossier d'autorisation d'installer un système de vidéo protection a été déposé en préfecture avec également une demande de subvention.

La commission départementale de vidéo protection a émis un avis favorable le 21 mars et la préfecture a pris l'arrêté d'autorisation le 26 avril.

Une somme de 40 000 € a été inscrite au budget 2017 afin de réaliser une première phase d'installation dès que le prestataire sera retenu après l'appel d'offres en cours.

Il faut savoir que les caméras sont dotées d'un masquage de façon à ne pas visionner le domaine des tiers dans le respect des libertés individuelles.

La finalité du système est :

- la sécurité des personnes
- la protection des bâtiments publics
- la prévention des atteintes aux tiers
- la prévention d'actes terroristes

Le maire doit se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images ainsi que dans la maintenance du système mis en place.

Les agents des services de police ou de gendarmerie, individuellement désignés et dûment habilités par leur chef de service, pourront avoir accès aux images et aux enregistrements.

L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, doit être strictement interdit à toute personne

n'y ayant pas une fonction précise et qui n'a pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.

Le public est informé de manière claire et permanente, à chaque point d'accès du public, de l'existence du système de vidéo protection par affichettes ou panneaux.

Un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de leur transmission au parquet doit être tenu.

Les enregistrements sont détruits dans un délai maximum de 9 jours.

La demande d'autorisation d'exploiter doit être renouvelée tous les 5 ans.

Toutes ces dispositions régissent le but et le fonctionnement strict d'un équipement de vidéo protection qui n'est nullement une surveillance constante mais qui permet de rechercher des indices suite à violence ou dégradation sur le domaine public communal.

Actions municipales

VOIRIE

Charles Binet, adjoint au maire en charge de la voirie

TRAVAUX RUE DU GÉNÉRAL LECLERC



Au moment où est écrit cet article, la moitié du projet est réalisée. Le rond-point, qui fut source de soucis de circulation, est terminé et aujourd'hui le passage dans le bourg de Verson est plus facile. La signalisation horizontale sera réalisée à la fin des travaux et les plantations à l'automne. Actuellement, nous travaillons sur le bon usage du stationnement : une zone bleue va être définie. Cette zone bleue aura pour objectif d'éviter les voitures « ventouses », c'est-à-dire les véhicules stationnés à la journée voire à la semaine (co-voiturage...).

ÉCOLOGIQUE : UNE BORNE DE RECHARGE POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES

Depuis peu, une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée rue Hambühren (parking à côté du Carrefour Contact). Elle permet à deux voitures de se recharger simultanément. 2 places de stationnement sont donc spécialement réservées aux véhicules électriques.



Chargé de cette opération, le SDEC déploie actuellement un réseau de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble du territoire du Calvados. A la fin du premier semestre 2017, 220 bornes sont installées dans 150 communes, soit une borne tous les 15 km. Avec MobiSDEC, le service public d'électromobilité dans le Calvados, la disponibilité des bornes est connue en temps réel.

Des abonnements sont proposés aux utilisateurs mais il n'est pas nécessaire de disposer d'un compte pour recharger son véhicule.

STATIONNEMENT

RÉGLEMENTER POUR MIEUX STATIONNER



une zone bleue pour le centre ville, rue du Général Leclerc

Réglementée par la durée mais entièrement gratuite, la zone bleue permet une meilleure utilisation de l'espace public et facilite l'accès aux commerces de proximité.

Nous communiquerons sur les modalités de mise en place à la rentrée de septembre.

CADRE DE VIE

Anne Collin, adjointe au maire en charge du cadre de vie

LOTISSEMENT JACQUES PRÉVERT ET HAMBÜHREN

Depuis quelque temps, nous observons une dégradation de l'environnement des lotissements Jacques Prévert et Hambühren (près de l'Espace Senghor).

Pour remédier à ce constat, nous avons entrepris des travaux au niveau de la Place Senghor (achevés maintenant). En parallèle, Logi Pays a fait repeindre les façades des immeubles et a fait aménager des terrasses de 9 m². Logi Pays doit désormais finir la fermeture de l'arrière du bâtiment pour éviter d'éventuelles dégradations.

Actuellement nous travaillons avec Caen la mer et Logi Pays à l'amélioration du regroupement des ordures ménagères et de leur évacuation.

Ce même problème existe aussi dans le lotissement Jacques Prévert. Un nouveau conteneur a été mis en place dans la partie nord du lotissement et un travail avec les ripeurs a été fait pour les conteneurs côté sud.

Nous avons repris contact avec Partelios et Logi Pays pour que le nettoyage des sites soit réalisé plus régulièrement. Enfin, des rochers ont été placés dans les espaces verts

afin d'éviter que les véhicules stationnent sur les pelouses.

Des travaux de rénovation des maisons et du parking devraient se faire prochainement. Ces maisons datent d'une trentaine d'années et ne sont pas suffisamment isolées, ce qui génère des factures trop lourdes pour leurs occupants.

La commune investit pour que chaque Versonnais dispose d'un cadre de vie agréable, il est de la responsabilité de tous de veiller à son respect.

CADRE DE VIE

Anne Collin, adjointe au maire en charge du cadre de vie

PLANTES INVASIVES : Myriophylle du Brésil et Berce du Caucase

© Marie-Lan Nguyen Wikimedia Commons CC-BY 2.5



Le **Myriophylle du Brésil** est une plante herbacée aquatique/semi-terrestre et vivace. L'espèce est présente dans différentes zones humides : étangs, mares, fossés, cours d'eau et marais. Le myriophylle du Brésil forme un tapis dense mono spécifique à la surface de l'eau. La présence de l'espèce accélère l'eutrophication des eaux, menant à terme à un

envasement complet des milieux colonisés. Elle provoque également une réduction de l'écoulement des eaux, pouvant entraîner des risques accrus d'inondations. Le myriophylle du Brésil est en forte progression dans la région depuis quelques années. Elle est souvent introduite volontairement dans les mares et plans d'eaux privés, par méconnaissance de ces impacts réels. Pour éviter sa propagation, il ne faut pas jeter l'eau des aquariums dans le réseau pluvial.

La **Berce du Caucase** est une plante herbacée vivace. Elle fait partie des plus grandes herbes d'Europe, mesurant jusqu'à 5 m de haut. Elle possède une très grande ombelle composée de petites fleurs blanches. Sa tige est robuste, creuse, de couleur pourpre et poilue.

Sa sève, contenant des agents toxiques photosensibles (furocoumarines), peut provoquer des œdèmes et des brûlures cutanées importantes. Elle représente donc également un danger pour la santé publique. La Berce du Caucase a été signalée en Basse-Normandie dans le milieu naturel en 2004, souvent échappée de jardins et parcs ornementaux. Elle est aujourd'hui de plus en plus observée et est en forte progression dans la région.



Environnement-Berce-Caucase©Pixabay

ZÉRO PHYTOSANITAIRE

Depuis le 1er janvier 2017, nous avons interdiction de traiter les espaces verts avec des produits toxiques (loi LABBE).

A Verson, M. Fauconnier, responsable technique des espaces verts à Caen la mer, a commencé dès 2007 à réduire l'utilisation des produits dits toxiques. De 42 matières actives, nous étions passés à 10.

En 2010, nous avons signé une charte avec la FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) pour arriver au zéro phytosanitaire.

En 2017, nous sommes au zéro phytosanitaire, excepté pour les cimetières et les terrains de sports.

L'obligation de diminuer les matières actives a entraîné l'augmentation d'achat de matériel et de paillage. Après plusieurs démonstrations, nous avons opté pour l'achat de désherbeurs thermiques (aidé financièrement par la FREDON). Les agents utilisent les débroussailluses pour le désherbage de la voirie et des trottoirs, la balayeuse participe également au nettoyage. Le paillage systématique des massifs diminue les temps d'entretien et d'arrosage. La gestion différenciée de nos espaces verts contribue à la diminution des traitements. Le nombre d'espaces herbeux augmente. Un à deux passages par an suffisent pour contenir la poussée de l'herbe.

Quelques exemples d'espaces herbeux :

- les parcs d'activités, la mare de la Bouillonnière, le Parc de la Mairie, les noues, les chemins ruraux.

Dans les cimetières, pour éviter les traitements, nous avons mis en œuvre des allées sablées et beaucoup planté de vivaces sur du paillage. Pour les terrains de foot, nous avons à présent un terrain synthétique ; ce qui diminue les surfaces à traiter. Les services techniques font leur maximum pour maintenir la commune propre : « *On n'aura jamais l'efficacité et la rapidité des produits phytosanitaires* » dit M. Fauconnier. Néanmoins tout est fait pour limiter la propagation des « mauvaises herbes ».

Nous avons le même nombre d'agents pour plus de travail :

- 9 agents espaces verts / voirie
- 2 agents propreté / voirie
- 1 mécanicien

De plus la commune est grande et nous avons fait le choix de « beaucoup de vert » ! Les Versonnais doivent s'habituer et tolérer que quelques herbes folles poussent par-ci par-là. Vous pouvez désherber manuellement si une herbe vous dérange.

Merci aux services techniques qui nous préservent, par leur travail, un superbe cadre de vie.



Caen la mer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LA TAILLE ET L'ENTRETIEN DES HAIES : UNE OBLIGATION

C'est un vrai plaisir de voir son jardin évoluer au gré des saisons et de profiter de l'extérieur à l'ombre de ses plantations. Mais saviez-vous que vous aviez une obligation de tailler et entretenir vos haies ? L'entretien du jardin est même une obligation imposée par le code Civil lié au droit de la propriété (cf articles 670 à 673) et plus particulièrement dans le cadre des limites de propriété.

A RETENIR :

- les propriétaires sont tenus de couper les branches et les racines des haies qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.
- les propriétaires doivent veiller que la haie ou les arbres ne dépassent pas 2 mètres de hauteur, en limite de voie/propriété.

ECLAIRAGE

En septembre 2017 la totalité des lampadaires « à boules » va être changée. Ces éclairages anciens sont énergivores et leur changement avait commencé il y a plusieurs années. Le SDEC assurera la mise en place de nouveaux lampadaires à leds.

BUDGET

Le 27 mars dernier, le conseil municipal a voté le compte administratif 2016 qui correspond aux réalisations effectives en dépenses et en recettes. Comme cela était prévu, les dépenses d'investissement ont été importantes en 2016, afin de réaliser les projets communaux inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) : terrain synthétique de football et réaménagement de la bibliothèque notamment. Ces réalisations ont pu se faire sans recours à l'emprunt, grâce au soutien de nos partenaires (Conseil Départemental, Région, Etat et réserve parlementaire) d'une part, à la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement d'autre part ; et ce, tout en contribuant au redressement des comptes publics en intégrant la baisse des dotations de l'Etat.

Le conseil municipal a également voté le budget 2017 : il s'équilibre, en section de fonctionnement à 3 058 000 € et, en section d'investissement, à 1 625 234,30 € (report 2016 inclus).

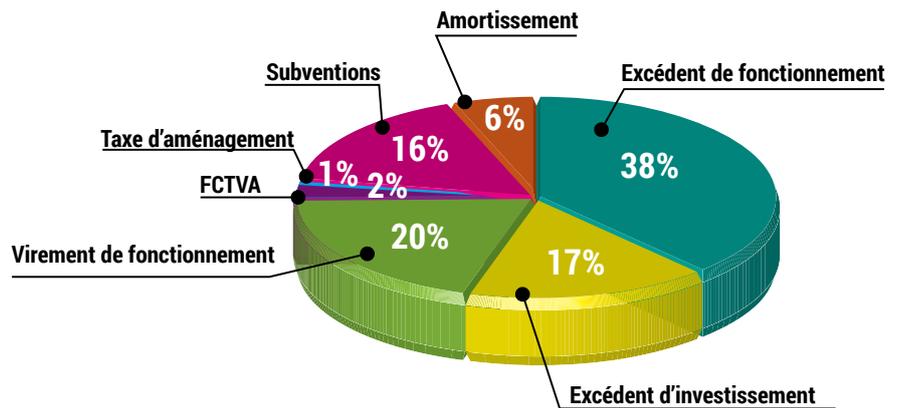
Une nouvelle fois, les taux d'imposition communaux, pour 2017, restent inchangés. L'exercice budgétaire 2016 dégage des résultats excédentaires qui nous permettent de poursuivre les investissements prévus et d'anticiper l'avenir.

Ainsi, en 2017, les principaux investissements de la commune concernent :

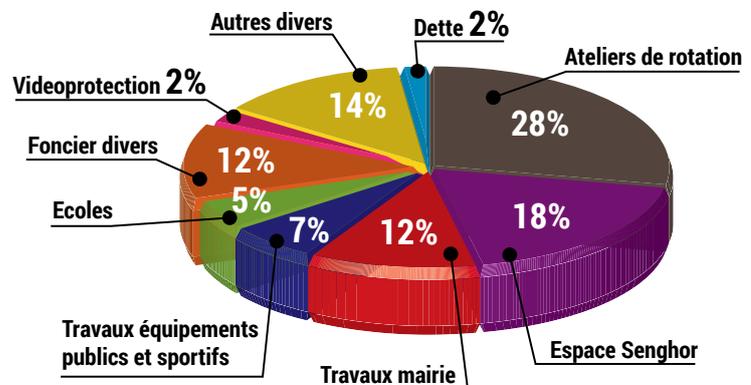
- Les Ateliers de rotation : études et travaux pour l'aménagement de locaux associatifs et d'une nouvelle salle polyvalente (460 000 €) ;
- La poursuite des travaux autour de la bibliothèque et de l'Espace Senghor : réfection de la façade extérieure, achat de DVD... (300 300 €)
- Etudes et travaux en mairie pour un meilleur accueil des usagers (188 400 €) ;
- Travaux divers d'entretien des équipements publics et sportifs (121 000 €).
- Travaux dans les écoles et poursuite de l'informatisation (81 660 €) ;
- Lancement de la vidéoprotection sur les bâtiments publics (40 000 €) ;
- Autres investissements divers : acquisitions foncières, panneaux d'affichage, travaux pour la fibre, dépenses imprévues... (446 700 €).

Il faut souligner par ailleurs l'augmentation du niveau de subventionnement aux associations (220 960 € contre 209 256 € en 2016 soit une augmentation de 5,6 %) et au Centre communal d'Action Sociale (37 000 € contre 21 500 € en 2016).

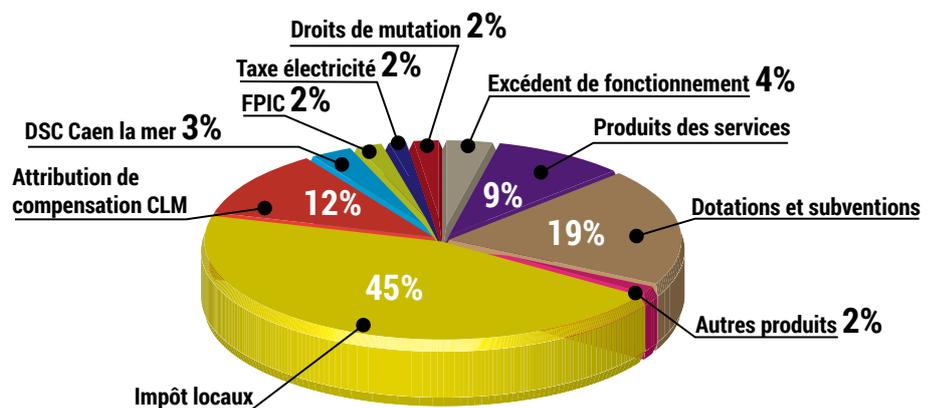
RECETTES D'INVESTISSEMENT



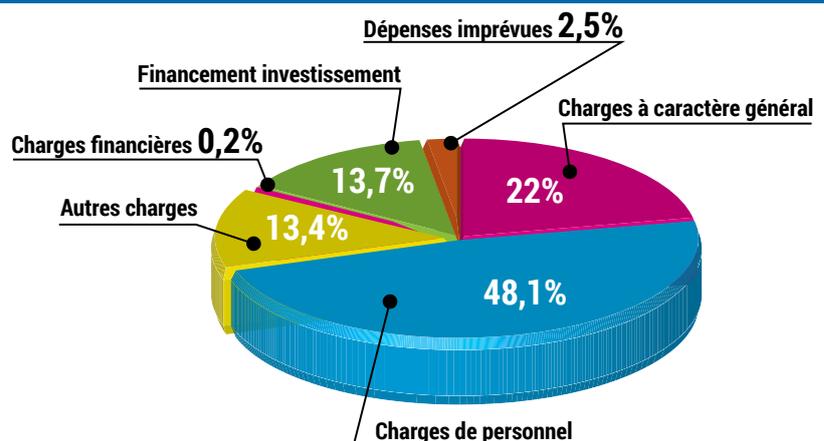
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Actions municipales

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET

Nathalie Donatin, adjointe au maire en charge de l'enfance et de l'éducation



titre le professeur de danse, Anne Marescal, intervient en maternelle pour leur apprendre une chorégraphie, assistée de Floria Gahery pour les répétitions, la réalisation des costumes et des décors. Le spectacle est prévu le **4 juillet à 16 h** dans la cour des petits de l'école élémentaire en présence de tous les enfants et des parents disponibles. Ces enfants ont par ailleurs participé à une grande chasse au trésor qui les a conduits jusqu'à la mairie où ils ont débusqué le trésor. Lors des olympiades, au cours du mois de juin, quatre équipes ont mesuré leurs talents en réalisant divers jeux d'adresse. La cérémonie de remise de médailles a permis de récompenser les participants. Plusieurs fois par semaine, certains enfants vont écouter les bénévoles de l'association Lire et faire lire qui leur racontent des histoires. Par ailleurs, pour la première fois le 20 juin, les grandes sections ont déjeuné au restaurant

Cette année encore, nos coordonnateurs des temps périscolaires, Aline Demey pour l'école maternelle et Franck Decussy pour l'école élémentaire et les équipes d'animation ont travaillé pour présenter, aux élèves des deux écoles, des activités périscolaires variées et adaptées aux âges des enfants.

Entre 13h30 et 14h15, les enfants de maternelle qui ne font pas la sieste, sont répartis en 4 groupes de 10 enfants. Quelques temps forts sont venus ponctuer cette fin d'année. Les enfants ont confectionné la décoration du chalet de la mairie présent sur le marché le 13 avril. Ils pouvaient venir y déguster une barbe à papa et admirer leurs réalisations autour du thème de la fête de Pâques. Ils sont aujourd'hui à l'œuvre pour confectionner les masques

que porteront tous les enfants de maternelle pour le spectacle du Roi Lion auquel ils participeront en chantant et dansant. A ce



PAUSE MÉRIDIDIENNE : SAISON 4



de l'école V. Hugo. Un plateau à la main, ils ont pu découvrir la restauration scolaire version « grande école » avant de s'envoler définitivement vers le CP en septembre.

A l'école Victor Hugo, chaque jour, les animateurs accueillent entre 210 et 220 enfants autant dire presque tous les enfants de l'école entre 15h15 et 16h30. La coopération avec les associations versonnaises s'amplifie et permet aux enfants de s'initier à de nouvelles pratiques. Anne, professeur aux Petits Rats de l'Odon, anime l'atelier danse et signe la chorégraphie du spectacle le Roi Lion. Les Jardins de l'Odon, avec Anne-Marie et son équipe organisent un atelier jardinage. François, de l'association Lire et faire lire, intervient sur la pause méridienne et également en fin d'après-midi pour proposer un atelier lecture, théâtre et calcul. La Gym Enfants de l'Odon présente la gymnastique au sol grâce

à la participation de son animateur Jérémie. Pascal du Tennis Club de Verson organise un mini tournoi de tennis. L'ASV, club de foot de Verson, avec Cédric et Antoine, réalise

un tournoi foot pour toute l'école au stade Jules Rimet. Toujours présents, les Archers de l'Odon, avec leurs bénévoles animent un atelier de tir à l'arc. En mars, les enfants ont confectionné la décoration des tables pour le repas de Parents à Verson. La collaboration s'amplifie aussi avec les enseignants. Fabrice a initié tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 à la course d'orientation en vue de la rencontre scolaire départementale de juin.

En cette quatrième année d'existence, les activités périscolaires offrent un panel de plus en plus ouvert d'activités grâce à l'implication et à la coopération de tous, animateurs, enseignants et associations. Sur notre territoire, la coéducation n'est pas seulement un concept abstrait. Elle est devenue une réalité qui se construit chaque jour.



Actions municipales

SAINT GERMAIN 2017

Elisabeth Leullier, adjointe au maire en charge de la jeunesse, des sports et de l'animation



Cette année, la Saint Germain s'est déroulée pendant le long week-end de l'Ascension, estival, au cours duquel nous avons eu le plaisir de recevoir, via le jumelage de l'Odon, nos amis allemands et polonais avec Hambühren et Buk. Ils ont pu participer à ce qui était proposé par la municipalité, en plus de ce qui avait été prévu par leurs hôtes.

Cette fête a été préparée pendant plusieurs mois par les membres de 3 commissions réunies : animation, culture et numérique. Nous avons proposé aux habitants deux randonnées différentes le samedi après-midi.

- Une culturelle, organisée par Antoinette Aze de l'association Mosaïque et les adhérents de l'association Serge Saint. Elle a permis aux habitants de découvrir les statues léguées par le sculpteur à la ville tout en écoutant des textes lus par l'association Lire et Faire Lire.
- Une numérique, mise en œuvre par Damien Bouchard et Emmanuel Gué, dirigée par Francis Deau et moi-même. Nous avons sillonné Verson, à la recherche de QR Codes, qui, lus sur les smartphones,

donnaient accès à des énigmes à résoudre. Certaines des neufs énigmes nous ont bien fait réfléchir mais chacun a pu trouver les réponses, l'ambiance étant à l'entraide et non à la compétition.

Tous les participants se sont retrouvés pour un goûter à la salle des 3 Ormes.

A 19h00, les versonnais étaient conviés à un apéritif offert par la mairie et nous avons pu profiter de la terrasse jusqu'au moment du dîner.

A partir de 20h30, les barbecues mis à disposition ont été pris d'assaut et de grandes tablées ont été organisées et occupées par petits et grands afin de partager ce que chacun avait apporté. Merci à Franck Decussy de l'association Mosaïque et son père pour leur aide au cours de cette soirée. A 22h30, les Versonnais ont pu aller chercher des lampions aux services techniques et se regrouper pour rejoindre la mairie en cortège.

A 23h, le feu d'artifice a réuni plusieurs centaines de personnes. La société Sedi Equipement, nous a proposé un spectacle inédit : la mairie illuminée par des leds,



pendant le tir du feu d'artifice. Une réussite ! Merci aux services techniques de s'être occupé de l'éclairage et à la police municipale d'avoir assuré la sécurité de chacun.

Le dimanche, sous un soleil aussi présent que la veille, les habitants ont écouté l'aubade de Lamido, le discours du maire et ont pu partager un moment de convivialité avec les conseillers et les adjoints présents au cours de cet apéritif offert à tous les Versonnais.



INITIATIVE VERSONNAISE

LA SECTORISATION DU TERRITOIRE DE CAEN LA MER POUR ORGANISER LA MUTUALISATION DES COMPÉTENCES

Interview de Michel Marie pour le bulletin de la communauté urbaine Sillage Juillet 2017

Michel Marie, vice-président de Caen la mer et maire de Verson, à l'initiative de la sectorisation dans le secteur de l'Odon.

Comment ce secteur est-il né ?

Pour cette sectorisation visant à gérer la voirie et les espaces verts, la commune de Verson s'est tout naturellement rapprochée de Tourville-sur-Odon et Mouen : les trois communes formaient auparavant la communauté de communes des Rives de l'Odon. Nous nous sommes également tournés vers nos voisins, à l'image de Bretteville-sur-Odon. Au total, six communes vont former ce secteur. Le fait que nous ayons déjà travaillé ensemble, notamment dans le cadre de cette compétence, va nous aider.

Quels sont selon vous les avantages d'une organisation en secteur ?

La sectorisation du territoire va nous permettre d'être plus efficaces et de garantir une

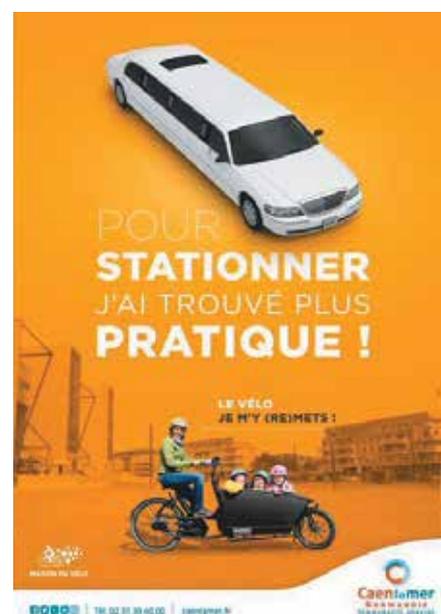
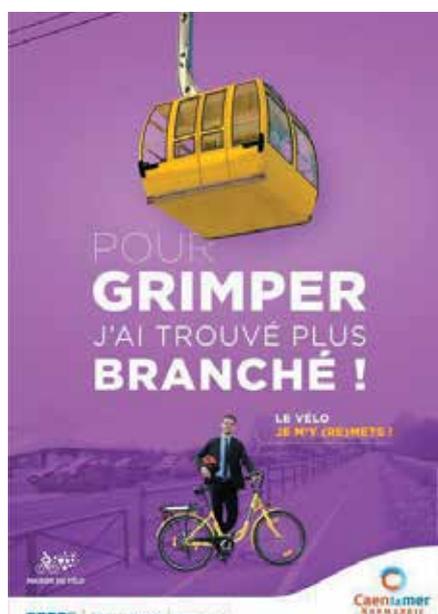
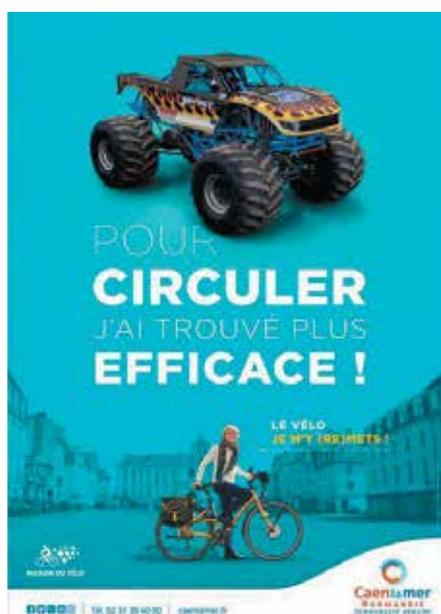
réactivité et une gestion de proximité voulue par l'ensemble des élus. Ce souci d'efficacité s'accompagne, bien entendu, d'une gestion rigoureuse. Les investissements et les arbitrages se feront également à l'échelle de ces six communes.

Votre expérience a été utile à Caen la mer...

En effet, notre retour d'expérience sur la gestion de cette compétence au niveau intercommunal nous a permis de proposer aux services de Caen la mer des solutions d'organisation pour l'ensemble de la collectivité. La clé du succès réside avant tout en ce lien de confiance et de transparence qui doit unir les communes.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION « LE VÉLO, JE M'Y REMETS »

En collaboration avec la Maison du Vélo, la communauté Urbaine de Caen la mer souhaite développer l'usage du vélo. Tout usager peut facilement se remettre en selle à des fins diverses : déplacements personnels, professionnels... C'est bon pour la santé, l'environnement et le porte-monnaie.



VOTRE ATOUT MOBILITÉ

Mardi 29 août 2017, sur la place du marché de Verson de 16 h à 19h, le Bus Infos Twisto vient à la rencontre des habitants de Verson, Mouen et Tourville-sur-Odon. Twisto répondra à toutes vos questions et sera en mesure de vous délivrer vos titres de transports.

MÉMO COLLECTE DÉCHETS

Pour rappel, la collecte des déchets est différente selon votre quartier.

Centre Bourg :

- ordures ménagères : le mardi et le vendredi matin
- recyclables : le jeudi matin

Verson (hors centre bourg, ZA de la Mesnillière et Parc d'activité des Rives de l'Odon) :

- ordures ménagères : le mardi
- recyclables : le jeudi matin

ZA de la Mesnillière :

- ordures ménagères : le vendredi matin
- recyclables : le jeudi matin

ZA des Rives de l'Odon :

- ordures ménagères : le mercredi matin
- recyclables : le jeudi matin

Jours fériés = collectes décalées.

A partir du jour férié, les collectes sont décalées au lendemain.



ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

Loïc Lagarde, directeur

Durant les mois de janvier et février, les 4 classes de l'école maternelle et 7 classes de l'école élémentaire furent sensibilisées aux dangers domestiques grâce à l'exposition « **Prudent contre les accidents !** » prêtée par la MAIF. L'exposition était présente dans la salle de motricité de l'école maternelle.



Ateliers boulangerie les vendredis 13 et 27 janvier (classes de MS/GS), 3 février (classe de PS/MS) et 17 mars (classe de PS). M. et Mme Marie nous ont accueillis dans leur boulangerie. Nous avons découvert toutes les étapes de la fabrication du pain.



Partenariat avec l'association « Bouge tes bouchons du Calvados ». Les 3 et 9 mars matins, avec Christophe Tessier, bénévole de l'association « Bouge tes Bouchons du Calvados », antenne locale de l'association nationale « Les Bouchons d'Amour », tous les élèves de l'école ont travaillé sur le cycle des bouchons.

Le Carnaval s'est déroulé le mercredi 5 avril matin sous le soleil. Toutes les classes des écoles maternelle et élémentaire, accompagnées par trois musiciens percussionnistes du groupe Percus et Chemises, se sont retrouvées pour un grand défilé dans les rues de Verson. En fin de parcours, les enfants de l'école maternelle ainsi que les CP et CE1 ont défilé dans le parc de la maison de retraite avant de revenir dans leurs cours respectives. Quelle belle matinée ! Un grand merci à tous ceux qui nous ont accompagnés pour cette grande et belle fête !



Deux apiculteurs, Jean-Paul Hauguel et Michel Tanguy, étaient présents à l'école le mardi 2 mai matin. L'ensemble des élèves furent sensibilisés au monde des abeilles (ruche pédagogique, dégustation de miel,...).



Le mardi 16 mai et le jeudi 18 mai, tous les élèves de l'école sont allés à la bibliothèque de Verson pour **le vote du Prix des Incorruptibles.** Avec sa carte d'électeur, chaque élève devait voter pour son livre préféré parmi les cinq lus dans le cadre du Prix des Incorruptibles.



A l'issue du vote, chaque élève a reçu le diplôme des Incorruptibles !

Pour le niveau maternelle, c'est le livre "Maman à l'école" de E. Veillé, qui a remporté le Prix des Incorruptibles.

Partenariat avec l'association veronnaise « Au Jardin de l'Odon » : toutes les classes de l'école ont commencé leur projet « jardinage à l'école » avec un premier atelier, jeudi 18 mai. Anne-Marie Ozenne, bénévole de l'association, nous a accompagnés pendant plusieurs séances dans l'objectif de réaliser des repiquages de plants de tomates, des semis et plantations de salades, radis, betteraves et crosnes.





Une matinée-passerelle R.A.M (Relais assistantes maternelles) du secteur avec l'école maternelle a été organisée le jeudi 1^{er} juin matin pour permettre aux futurs élèves de petite section de venir découvrir l'école. Une matinée portes ouvertes a eu lieu le samedi matin 10 juin à destination des parents des nouveaux élèves pour découvrir l'école maternelle.

Les sorties pédagogiques pour les classes de l'école :

- **Vendredi 7 avril** : visite et ateliers autour du lait à la Ferme des Pâtis à Mery-Corbon pour les deux classes de MS/GS.
- **Vendredi 12 mai** : visite et ateliers au Domaine de Canon, ferme pédagogique à Mézidon-Canon pour les classes de PS et PS/MS.

• **Vendredi 9 juin** : visite et ateliers au Jardin des Marettes à Amblie pour les deux classes de MS/GS.

• Une sortie pédagogique pour les quatre classes **le vendredi 23 juin** à la Colline aux oiseaux avec jeux d'orientation et découverte du site. Les parents d'élèves, qui le pouvaient, nous ont rejoints pour le pique-nique.

Lors du mois de mai, chaque enfant de grande section a eu l'occasion de **vivre 2 matinées en classe de CP** : le mercredi matin (une matinée dans chacune des deux classes) afin de faire connaissance avec l'enseignante, découvrir la classe, son organisation, son fonctionnement, les locaux (sanitaires...) et vivre une récréation avec les élèves de CP. Ce fut l'occasion de

pratiquer des activités en binôme (un élève de GS/un élève de CP) et d'échanger avec les élèves de CP autour de ce que l'on fait en CP. Les élèves de CP sont accueillis dans les classes de MS/GS.

Une rencontre sportive GS/CP a eu lieu le mercredi 28 juin dans les locaux de l'école élémentaire avec 2 activités : jeux d'orientation/relais, course d'endurance (16 équipes mixtes GS/CP, 20 parents encadrants).

Dans le cadre de cette liaison GS/CP, le mardi 20 juin, les enfants des classes de GS ont allés déjeuner au restaurant scolaire de l'école élémentaire « Victor Hugo ».

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO

Jean-Philippe Alexandre, directeur

Carnaval des écoles



Après avoir été annulé à cause du mauvais temps, le carnaval des écoles s'est déroulé le mercredi 5 avril. Nous avons défilé dans les rues de Verson, accompagnés du groupe « Percus et Chemises » puis nous nous sommes tous rassemblés dans la cour des grands où nous avons chanté « Zandoli ».

Ensuite les CP, les CE1 et les Maternelles sont allés à la maison de retraite.

Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés pendant cette belle matinée.

Journée à Vieux la Romaine



Le mardi 23 mai, comme chaque année, tous les CE2 de l'école sont allés à Vieux la Romaine. Atelier « fresques », pour peindre à la façon des Gallos-Romains, visite du musée et de la domus étaient au programme.

Jeux d'orientation à Grimbosq

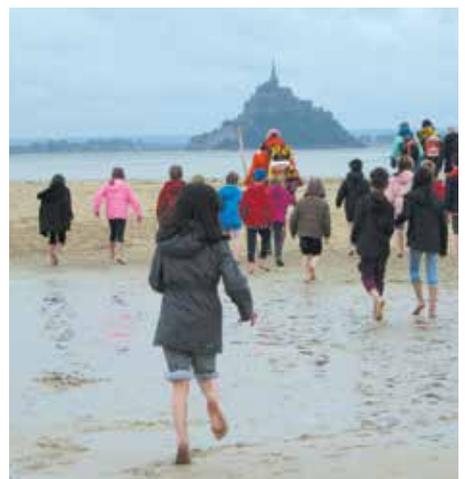


Mardi 23 mai, les classes de CE1 et de CE1/CE2 se sont rendues à la forêt de Grimbosq pour participer à des jeux d'orientation. Durant cette journée, les élèves ont pu découvrir différentes situations proposées par les conseillers pédagogiques en EPS. Ils ont passé une agréable journée et tout le monde a retrouvé le chemin de la maison.



Sortie au bec d'Andaine

Jeudi 18 mai, les classes de CP, CE1 et CE1/CE2 ont bravé le mauvais temps pour aller découvrir la baie du Mont-Saint-Michel. Accompagnés de guides de la Baie, pieds nus dans la vase, ils y ont découvert la flore des prés-salés, effectué une chasse aux coquillages, testé les sables mouvants... bref une belle journée en pleine nature !





COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

Lucile Fortier, Principale



La semaine des maths avec les élèves de 6^{ème} de Madame Delcroix.



Nos élèves germanistes visitant une fabrique de pâte d'amandes, en Allemagne (avril 2017).

Toujours beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme au collège de Verson qui poursuit la conduite de nombreux projets dans le cadre de la mise en place de la réforme du collège.

Focus sur quelques projets menés sur l'année scolaire :

- l'éducation à la sécurité routière, avec le fameux test choc et les ateliers de prévention pour les élèves de 5^{ème},

- les sorties au Mémorial pour les élèves de 3^{ème},
- les actions liées à l'orientation avec le forum des métiers et la visite du lycée Malherbe pour les élèves de 3^{ème},
- le club webradio et les clubs Europe sur le temps du midi,
- les concours Kangourou des mathématiques et Défi'mots.



A nous le podium pour la finale nationale de gymnastique artistique !



Nos élèves sélectionnés pour la finale académique de badminton.

Les échanges, les voyages, les langues vivantes :

Au cours de sa scolarité au collège de Verson, chaque élève a la possibilité de partir au moins une fois dans le cadre d'un voyage scolaire en Europe : Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne ou Italie. L'ouverture européenne et la promotion des langues vivantes restent des priorités pour notre établissement.

Les résultats sportifs :

Au collège de Verson, l'association sportive est très dynamique et nos élèves très impliqués. Et ils obtiennent d'excellents résultats !

À NOTER DANS VOS AGENDAS

RENTÉE SCOLAIRE LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017

Ecole maternelle Dolto : ouverture des portes à 8h20.
Ecole primaire Victor Hugo : à 8h30 pour les élèves des classes de CE1 au CM2 et à 9h30 pour les élèves de CP

Collège Jacques Prévert :

Elèves de 6^{ème} : lundi 4 septembre à 8h25 (fin des cours à 15h30)

Attention pour les élèves de 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} :

Mardi 5 septembre à 8h25

Vendredi 8 septembre : pot d'accueil et de convivialité de la rentrée organisé par l'association des Parents d'Elèves de Verson à 16h30 dans la cour de l'école maternelle Françoise Dolto.



PARENTS À VERSON (PAV)

Benoit Le Rétif, président



L'année 2017 a débuté par une nouvelle activité : **le loto du collège**, co-organisé avec le FSE (Foyer Socio-Educatif) du collège. Nous avons accueilli le 21 janvier plus de 150 personnes, passionnés de loto ou familles désireuses de passer un moment festif. Un grand merci aux bénévoles (collégiens, enseignants, parents) qui ont permis de réaliser cette activité.

Nous avons enchaîné avec un nouvel après-midi jeux de société le 4 février ouvert aux familles. Des jeux étaient à disposition et les participants pouvaient aussi apporter leurs propres jeux pour partager le plaisir de jouer ensemble et découvrir de nouveaux jeux. 80 personnes ont participé à cette activité gratuite de la PAV.

Le 11 mars 2017 s'est déroulé le traditionnel repas de l'association. Bien que moins nombreux que les années précédentes, cette soirée a été très appréciée par les participants. Le repas a été réalisé par un bataillon de marmitons : les parents d'élèves. Les préparations ont débuté tôt le matin (très tôt pour un week-end), sous forme de cours de cuisine en travaillant des produits frais. Sans pression et dans les temps, les 120 couverts ont été réalisés dans la bonne humeur ! Les plats ont remporté un vif succès, les enfants revenant en cuisine en réclamer encore ! Merci à tous les parents qui sont venus participer à l'élaboration du repas et du service le soir. Merci aussi aux enfants et au personnel des activités périscolaires qui ont travaillé sans relâche pour réaliser de magnifiques décorations pour les tables.

Quelques jours plus tard, **le 16 mars, nous organisons une conférence sur le harcèlement** grâce à l'intervention d'une

spécialiste de la MAE que nous remercions. Près de 50 personnes étaient présentes. C'était très intéressant et cela nous a permis de mieux appréhender les problématiques du harcèlement et comment le détecter.

Le 20 mai, pour la troisième fois, a eu lieu notre animation culinaire : « Faites des sushis en famille ». Sur les conseils d'un parent spécialiste de ce type de cuisine, les familles se sont attelées à la préparation de 3 recettes différentes de sushis. La bonne humeur était présente et tout le monde est reparti avec ses préparations à déguster le soir. Merci aux 25 familles qui ont participé et surtout à notre cuisinier Bertrand.

Une activité en chassant une autre, les parents se sont remis au travail pour préparer **la 5^e édition de la fête des écoles qui s'est déroulée le samedi 1er juillet.**

Cette journée a débuté par des animations réalisées par les écoles maternelle et primaire (chant choral) à la salle des 3 Ormes. Elle

s'est poursuivie devant le stade de foot par le traditionnel apéritif de la PAV, suivie de l'ouverture des 17 stands de jeux pour les enfants et les adultes : chamboule-tout, pêche à la ligne, tirs au but, jeux de fléchettes, maquillage, tours de poneys, ... et bien sûr le stand de distribution des cadeaux. Les familles ont pu se restaurer sur place, des tables et des chaises étant installées pour l'occasion. Le repas a été, là aussi, entièrement réalisé par les parents à partir de produits frais. Cette activité est toujours un défi pour réunir les 80 bénévoles nécessaires à son organisation. Merci à tous ceux qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour que cette journée soit une réussite pour nos enfants.

Et pour terminer l'année, la distribution des fournitures scolaires achetées en groupes. Ce système permet aux parents de réduire leur facture d'environ 20% sur les fournitures et en plus, cela évite la cohue dans les magasins !

Les fonds récoltés par les activités de la PAV sont reversés aux écoles pour financer les projets et sorties scolaires. Cette année, grâce aux nouvelles activités organisées par la PAV, les dons aux écoles ont été augmentés.

Je vous souhaite d'excellentes vacances d'été et vous donne rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle rentrée scolaire, en espérant compter de nouveaux parents parmi nous. L'association ne fonctionne que grâce à l'engagement des parents bénévoles, alors rejoignez-nous. Vous pouvez retrouver toutes nos actualités sur le site internet de l'association : <http://www.parents-a-verson.org>. Toutes les bonnes volontés et idées sont les bienvenues !



Jeunesse



ANIME TES VACANCES (ATV)

Fabrice Girard, directeur

Anime Tes Vacances est un lieu d'accueil pour les 10/12 ans et 13/17 ans.

Petites vacances : Automne, Hiver, et Printemps où l'accueil est à la demi-journée.

Grandes vacances : juillet et dernière semaine d'août où l'accueil est au choix : journée complète (avec repas fourni par les parents) ou demi-journée.

Ce lieu, animé pour les pré-adolescents et adolescents, est adapté à leur rythme. La programmation de chaque semaine est construite en collectif et pendant les petites ou grandes vacances, une sortie est organisée. Toute l'année, des actions d'auto-financement sont menées par les plus motivés et permettent ainsi de compléter le paiement des sorties ou camps : marché de Noël et Pâques, chasse aux œufs, constructions en bois et vente au Troc plantes.... Et une fois par trimestre, une animation à laquelle la famille est invitée.

NOUVEAUTE : un accueil pour les enfants de 10 ans qui ne souhaitent plus intégrer le centre de loisirs mais être avec les grands !



La chasse à l'œuf



Des jeux "d'hiver" et variés



Simon et William en vendeurs pour ATV pendant la journée Art et Plantes en fête



Après-midi en famille au moment de Noël

Inscriptions : 06 45 74 12 13

Vie associative

LES BALADINS DE L'ODON

Patrice Heude, président



La saison qui s'achève pour l'association a été riche en événements.

Tout d'abord, les sorties au théâtre proposées en partenariat avec la bibliothèque de Verson. Ensuite, la visite de la comédie de Caen à Hérouville pour les groupes d'enfants et d'adolescents. Le match d'improvisation du 18 mars 2017, qui a fait le plein de spectateurs, joué par Macédoine de Caen. La foire aux greniers du 30 avril dernier, qui malgré la météo, a été un succès au niveau des inscriptions. Et nouveauté cette année, deux « troupes » se

sont formées ; des adolescents ont pu jouer leur pièce de l'année dernière, « Cyrano », à Bayeux le 8 avril et à la foire aux greniers de Verson le 30 avril. Un groupe d'adultes s'est produit lors des festivals au Papillon Noir Théâtre le 26 mai et au Festiv'arts de Vieux le 3 juin pour y proposer leur interprétation, « Le voyageur sans bagage » de Jean Anouilh.

Lors de l'assemblée générale de janvier 2017, le bureau a été quelque peu modifié. Patrice Heude a été élu président et le bureau et le conseil d'administration ont été dans le même temps remaniés.

Le nombre d'adhérents enfants s'accroît cette année avec un groupe de 7-10 ans, un de 11-12, un de 13-14 et un dernier de 14 et plus. Les séances se déroulent le mardi soir et le mercredi après-midi. Pour les adultes un groupe opère le mardi soir et l'autre le jeudi soir. Tous ces cours sont encadrés par des intervenants professionnels coordonnés par Lucie Dumaine de la compagnie Papillon Noir Théâtre.

Cette année le festival « Chapeau les



artistes » a eu lieu les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 juin à la salle des trois Ormes redécorée.

Nous serons présents au forum des associations de la rentrée 2017 où vous pourrez nous rencontrer.

Vous pouvez nous contacter ou avoir des informations par le biais de notre site internet <http://lesbaladinsdelodon.fr/>.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous ont permis de préparer et d'organiser nos différentes manifestations tout au long de cette année.

Contact

asso.theatre@lesbaladinsdelodon.fr

Vie associative

ANCIENS COMBATTANTS

Roger Maurice, président



Le samedi 14 janvier, les adhérents sont venus plus nombreux cette année pour partager la galette des rois dans une ambiance festive.



Notre assemblée générale a eu lieu le 12 mars 2017 et fut ouverte par quelques mots du Président et de Monsieur le Maire. L'association a fait quelques bénéfices grâce à la vente des calendriers avec le soutien des commerçants Versonnais que nous remercions.

Cette journée s'est poursuivie par le traditionnel repas tripes, préparé par les anciens combattants eux-mêmes. Plus de 70 personnes ont passé une agréable journée.

Lors de la cérémonie du 8 mai 2017 beaucoup de Versonnais se sont joints aux anciens combattants. Nous pouvons noter la présence grandissante des enfants, du corps enseignant, ainsi que des membres du conseil municipal. Un grand merci à tous de la part des anciens combattants.



REJOIGNEZ L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE VERSON

Nous accueillons au sein de notre Amicale toutes celles et ceux qui ont porté l'uniforme : militaires, gendarmes, policiers, pompiers, motivés par le devoir de Mémoire. L'Amicale des Anciens Combattants de Verson a été créée en 1923 à l'initiative des anciens combattants de la Guerre Mondiale 1914/1918. Les « poilus » voulaient que perdurent les liens d'amitié et d'entraide qui les unissaient dans les tranchées. C'est pourquoi figurait sur une des faces du drapeau tricolore de l'Amicale la mention « unis comme au front ». N'ayant pas de local où ils pouvaient se réunir, se retrouver, ils décidèrent de construire de leurs mains une salle, actuellement la Salle des Anciens Combattants. Les anciens combattants de la seconde guerre mondiale et les prisonniers de la guerre prirent le relais. C'est maintenant à nous, anciens combattants des différents conflits "Algérie, Maroc, Tunisie et Indochine" et territoires extérieurs, qu'incombe ce devoir de Mémoire.

Mais, nous aussi, nous disparaissions progressivement ! Et nous souhaitons faire perdurer et transmettre ce devoir de mémoire. Militaires, gendarmes, policiers, Pompiers, rejoignez-nous pour que chaque génération se souvienne.

Contact

3 place des Palabres - 14790 Verson
06 08 60 54 55
a.a.c.verson@free.fr - Roger Maurice, Président

LES CYCLOS DE L'ODON

Alain Courteille, président



Le club dépasse la trentaine de membres depuis la fin de l'an dernier et essaie de satisfaire les attentes de chacun.

Il propose, toute l'année, des sorties de 60 à 80 km à la demi-journée à caractère sportif qui ont lieu les mercredis et samedis, sous forme de brevets autour de Caen ou de sorties d'entraînement.

Chacun peut y rouler à son allure en choisissant le groupe qui lui convient le mieux.

Le club organise d'autres randonnées, à la journée, de 100 à 200 km, mais dont l'allure plus modérée permet de mieux apprécier les paysages de notre belle Normandie.

De nombreuses autres randonnées de ce type sont d'ailleurs proposées, dans notre région, en France et à l'étranger, par la Fédération française de cyclotourisme, fédération à laquelle notre club est affilié.

En complément de toutes ces sorties, nous organisons, depuis avril 2017, une à deux fois par mois, des sorties familiales tous publics privilégiant la balade et le sport-santé d'une durée de deux heures environ.

Dans ces sorties sont acceptés tous types de bicyclettes, y compris les vélos à assistance électrique (VAE).

Dans toutes nos activités, nous privilégions la convivialité, la découverte et le sport-santé, à l'exclusion de toute pratique de compétition.

Découvrez nos activités sur notre site internet :

<http://lescyclodelodon.monsite-orange.fr>



Contact

Alain Courteille - 02 31 08 05 58
Site internet : <http://lescyclodelodon.monsite-orange.fr>

Vie associative

DANSER À VERSON

Jacques Letourneur, président



Comme les années précédentes *Danser à Verson* termine sa saison par une soirée où toutes les danseuses et tous les danseurs des différents groupes se retrouvent devant un joyeux pot de l'amitié, dans une ambiance conviviale à l'image de celle qui règne au sein de l'association tout au long de l'année.

Même s'il est plutôt l'heure pour chacun d'évoquer les projets de vacances, le conseil d'administration a déjà planché sur l'organisation de la saison 2017-2018.

Les activités actuelles sont maintenues avec au programme les lundis et mardis en soirée :

- danses en ligne (madison, reggae, latino, kuduro, zumba, disco, twist, merengué, celtique...)
- stages trimestriels de rock swing et salsa niveau débutant et niveau "avancé"
- 4 groupes de danseurs de société.



Toutes ces activités sont encadrées par une professeure diplômée.

Nous proposerons également, à raison de séances d'1h30, 2 jeudis par mois, de la danse country.

Vous pouvez noter dès à présent que l'association organise la soirée de la Saint

Sylvestre à la salle des 3 Ormes et sera heureuse de vous y accueillir.

Nous serons présents au forum des associations à Verson dimanche 10 septembre.

Contact : 02 31 26 89 71 - 02 31 80 19 08
jacques.danserverson@gmail.com

HAMEÇON VERSONNAIS

Mickael Delaunay, président

La saison 2017 est bien lancée

Après un début de saison 2017 un peu difficile pour la pêche en raison de conditions météo plutôt fraîches, les températures plus douces de ces dernières semaines devraient relancer l'activité des poissons.

Comme tous les ans l'hameçon versonnais organise plusieurs manifestations ouvertes à tous tout au long de la saison.

Ainsi une visite des parcours de pêche a été organisée le dimanche 5 mars afin de permettre à ceux qui le désiraient de connaître tous les coins de pêche ainsi que les accès à la rivière.

La nouveauté cette année est la possibilité de visiter également les parcours situés sur la commune d'Aunay-sur-Odon qui sont désormais rattachés à notre association.

Le dimanche 25 juin une journée initiation a été organisée aux étangs du val d'Aure pour tous ceux qui souhaitent débiter ou se perfectionner sur différentes techniques de pêche : mouche, leurre, appâts naturels.



Une journée nettoyage et entretien de la rivière sera également organisée au mois d'octobre. Date à définir.

Enfin les partenariats avec les étangs du val d'Aure et le moulin de Gémage continuent cette saison. Ils permettent aux pêcheurs de l'association de bénéficier d'une réduction de 10% et d'une participation de l'hameçon versonnais de 3 € pour une demi-journée et

de 6 € pour une journée de pêche. Pour tous renseignements supplémentaires n'hésitez pas à venir consulter notre site internet et à vous inscrire sur notre forum où les membres sont de plus en plus nombreux.

Contact : Mickael Delaunay : 06 15 40 17 06
www.hameconversonnais.com

Vie associative

AU JARDIN DE L'ODON

Isabelle Guillemette, présidente

C'est par une journée bien froide et ventée que s'est déroulée la 8^{ème} édition d'Art et plantes en fête organisée par "le Jardin de l'Odon". Cette météo peu clémente a découragé quelques badauds qui viennent habituellement pour profiter en famille de l'animation du parc de la Mairie. Les visiteurs motivés par l'intérêt des produits présentés ont fait leur marché pour leurs jardins et rares sont ceux repartis les mains vides. Acheteurs et exposants, habitués ou nouveaux, sont satisfaits. A noter cette année un "troc plantes" particulièrement fréquenté, un "tire livre" où contre un don, on pouvait partir avec revues, livres, recettes autour des fruits et des légumes, deux ateliers pour les enfants : les oiseaux et les senteurs du jardin, la présentation de meubles d'extérieur en bois de récupération valorisant le projet jeunes "anime tes vacances" et deux totems réalisés par "les sculpteurs de l'Odon". Succès donc qui encourage l'équipe organisatrice pour 2018.

En dehors de cette journée phare du 8 mai et des rencontres habituelles (osier, céramique et visite de jardins), l'association a proposé deux nouvelles activités. Un travail collaboratif avec échange de savoirs, et tests de cultures dans le jardin partagé. Le projet se précise, le terrain s'aménage, bilan et nouvelles perspectives en fin d'année 2017. Une activité transversale avec les "sculpteurs de l'Odon" : deux ateliers ont permis de troquer avec convivialité une plante contre une pratique de travail de la terre.

Séance de jardinage avec les enfants



Mais également d'autres rendez-vous comme les ateliers avec Anne-Lise Poder céramiste les 10 et 24 juin, une visite de jardins le 17 juin et la poursuite du travail au jardin partagé. Sans oublier nos séances de jardinage avec les enfants à l'école maternelle dans le cadre des activités périscolaires.

Les projets déjà engagés et quelques nouvelles initiatives marquent ce début d'année 2017.

Contact

Par Mail : aujardindelodon@yahoo.fr

Ou nous adresser un message : association AU JARDIN DE L'ODON, espace Senghor, rue de Hambühren 14790 Verson.

La progression du jardin partagé



A.S. VERSON

Samuel Lopez, président

U15/U17



Une saison remplie de paradoxes !!!

Malgré une saison en demi-teinte, nos seniors se sont offerts un parcours historique pour le club en coupe de Basse Normandie atteignant les demi-finales après avoir successivement éliminé Bayeux, La Maladrerie, Agneaux, Alençon.

Devant un public venu nombreux et malgré une belle résistance nos Versonnais ont fini par rompre face à l'ogre Mondevillais en toute fin de match.

Nos jeunes, également, finissent fort en cette fin de saison. Nos U15 et U17 se sont qualifiés pour les finales de coupe du Calvados.

A noter, le succès de notre tournoi Les Crampons de l'Odon, où une soixantaine d'équipes de jeunes se sont affrontées le jeudi de l'Ascension, sous un beau soleil.



Contact

Cédric CONGNET pour l'école de Foot au 06 17 71 66 18

Samuel LOPEZ pour les seniors vétérans au 06 11 19 63 97

Vie associative

JUMELAGE DE L'ODON

Jacques Letourneur



Verson/Tourville-sur-Odon : 10 ans de Jumelage avec la Pologne

Les premiers contacts avec Buk eurent lieu entre nos communes par l'intermédiaire de nos amis allemands dès l'année 2005 et c'est en 2007 que fut signée une charte officielle.



Cette année, au pont de l'Ascension, période habituelle de nos échanges, dans le cadre de notre jumelage, une délégation polonaise de 12 personnes a



répondu à notre invitation et a confirmé, par le renouvellement de cette charte, que l'amitié qui lie nos communes n'est pas un vain mot. Cette cérémonie avait pour témoins nos amis allemands de Hambühren, partenaires de nos communes depuis maintenant 27 ans.

Le séjour s'est déroulé sous un ciel particulièrement clément.

Lors d'une visite de Port-en-Bessin, nous avons fait découvrir, à nos hôtes très intéressés, le fonctionnement d'un port de pêche, les différentes techniques de

pêche et la vie des marins pêcheurs. Une promenade était également organisée dans les rues de Bayeux avec, entre autres, la visite de la cathédrale.

Ces quelques jours furent également l'occasion pour les élèves de Delphine de mettre en pratique les connaissances dans la langue de Goethe acquises tout au long de l'année lors des cours d'allemand organisés conjointement avec Bretteville-sur-Odon et subventionnés en partie par le Conseil Départemental du Calvados.

Événement à venir : dimanche 17 septembre 2017 le comité de Jumelage vous invite à une journée barbecue à la salle de Tourville-sur-Odon.



Contact

Martial MANSION : 02 31 80 57 22
Jacques LETOURNEUR : 02 31 26 89 71
Gilbert DEBON : 02 31 80 97 48
Jumelage.de.lodon@free.fr
Site : [http : //jumelage.de.lodon.free.fr](http://jumelage.de.lodon.free.fr)

VERSON-VIDEO, ÇA TOURNE...

Gilbert Guerrier, secrétaire

Verson-vidéo a tenu son assemblée générale le 31 mars dernier. Lors du Forum de rentrée 2016 des associations, Verson Vidéo a établi des contacts avec de nouveaux vidéastes. Leur formation leur a permis de maîtriser l'usage des matériels et des logiciels de travail vidéo, grâce à une formation personnalisée par les formateurs bénévoles.

Durant l'année 2016, Verson Vidéo a assuré la couverture vidéo de différentes manifestations d'associations versonnaises et édité à la demande les DVD souvenirs pour les participants : la danse avec les Petits Rats de l'Odon, le théâtre avec les Baladins de l'Odon, la musique avec Lamido, la lutte médicale avec ELA (association de lutte contre les leucodystrophies), ainsi que pour des associations dont les professeurs sont communs avec celles de Verson (Mouen, Rots, Bretteville/Odon...).

Le programme des tournages pour les associations pour cette fin de semestre 2017 est déjà bien chargé.

L'association a apporté sa contribution au Téléthon, en réalisant une compilation (qui a demandé de nombreuses journées de recherche et montage !), constituant un résumé des 20 années du Téléthon de Verson. Cette compilation a été projetée sur 4 écrans dans les salles durant toute la durée du Téléthon 2016, rappelant de nombreux souvenirs (parfois cocasses) aux participants d'alors !

Un concentré vous est proposé sur la page Facebook de Verson Vidéo. Verson Vidéo accueille tous ceux qui souhaitent valoriser leurs films (familiaux, de voyages, de reportages...) en leur apportant l'expertise technique des membres bénévoles de l'association versonnaise, qui prodiguent conseils de tournage, montage, rectification des images et du son et leur sauvegarde sur DVD ou autres supports.

Contact

Patrick Bazin, président, bazinpat@aol.fr
02 50 01 60 67 / 06 33 14 99 02
Philippe Touzeau, trésorier, philvideo@clubinternet.fr
Gilbert Guerrier, secrétaire, gl.guerrier@wanadoo.fr
06 79 57 00 75

Vie associative

CLUB DE PLEIN AIR DE L'ODON

Gérard Gottstein, président



Pour les kayakistes

Décidément, les précipitations hivernales n'auront pas été à l'aune de la passion des kayakistes pour l'eau-vive. Très peu de sorties possibles sur l'Odon, et même le site de Val Maizet n'a pas eu son attrait habituel durant l'hiver. Les plus jeunes ont participé à l'animation jeune, qui met en compétition les clubs du Calvados. A l'issue de la finale départementale trois jeunes du CPAO (Pierre, Paul et Eliès) ont été sélectionnés pour la finale régionale qui a eu lieu à Jumièges fin juin. Autre temps fort les championnats régionaux de descente sprint qui se sont courus à Argentan le 2 avril 2017. Nos canoës biplaces se sont taillés la part du lion avec la première place pour la paire Charline/Gabrielle en cadet dames. Même place pour Félix et Titouan cadets eux aussi sans oublier

Eliès et Paul, deuxièmes chez les minimes.

Chez les grimpeurs

Les encadrants de l'escalade, outre les séances habituelles, ont été sur tous les fronts cette année avec un calendrier très fourni spécialement en cette fin d'année scolaire. L'organisation d'un trophée départemental microbe, poussin et benjamin le 5 février a mobilisé encadrants ouvreurs et juges du CPAO14 pendant de nombreuses soirées avant le grand jour. Ensuite, s'est déroulé le stage de Fontainebleau auquel ont participé 12 jeunes. Les 22 et 23 avril a eu lieu la sortie à Mortain, une journée avec les adultes grimpeurs, une autre avec les jeunes.

Le samedi 3 juin, journée omnisports (kayak et escalade) à Clécy, journée à laquelle ont participé 24 jeunes. Puis un week-end escalade pour les adultes, sur les belles falaises de la Roque qui surplombent la Seine au niveau des Andelys. Enfin le barbecue (devenu traditionnel) a clôturé la saison le 23 juin. Sans oublier les compétitions auxquelles beaucoup ont participé, la coupe des jeunes du Calvados en trois étapes (Hérouville, Falaise et Verson). Le classement final de la coupe du Calvados sacre une fois encore les jeunes de Giberville. Néanmoins, de jeunes

grimpeurs versonnais, nouvellement arrivés, totalement décomplexés, se sont frottés avec succès à des concurrents plus expérimentés. C'est un vent de fraîcheur qui souffle !

J'en oublie forcément : Clémence est double championne de Normandie minime, bloc et difficulté... sans parler de toutes celles et ceux qui ne sont pas classés bien loin, Pauline, Fantine, Aillia ...

Un immense merci à toute l'équipe qui encadre bénévolement le CPAO14 !

Les randonneurs

Après une année au cours de laquelle les randonnées ont été un peu plus arrosées (par la pluie, bien sûr) que d'habitude, le groupe s'est retrouvé pour un week-end prolongé à Saint Briac en Bretagne les 20 et 21 mai. Il reste à venir le petit repas prolongé d'une marche nocturne avant qu'un calme très relatif s'empare de cette section, tous ayant déjà les yeux tournés vers la rentrée.



Contact : www.cpa14.org

POINTEURS VERSONNAIS

Patrick Lecouflet, président

Les pointeurs versonnais organisaient le 6 mai, un concours en doublettes ouvert à tous, contrairement aux habitudes où il s'agit de rencontres internes. Malgré le temps exécrable, 60 joueurs se sont rencontrés dans la convivialité. Cet événement, organisé par Daniel Dubois nouveau membre du bureau, a permis de faire connaître aux habitants des communes environnantes notre association et de recruter de nouveaux membres.

Contact : 02 31 08 15 65 / 06 35 42 46 13



Vie associative

PETITS RATS DE L'ODON : COURS DE DANSE JAZZ-MODERN'JAZZ

Laura Bignet, présidente



Gala de danse 2017 : "Un amour cubain" le 17 et 18 juin à la Salle des Trois Ormes

Cette année, nous partons en voyage pour découvrir les différentes cultures du Monde. Un voyage mais aussi une histoire d'amour... Le gala réunit 165 élèves, 1 professeur de danse, le bureau constitué de 2 personnes, 700 spectateurs, 2 techniciens son et lumière, 1 couturière, 1 photographe bénévole, 2 cameramen bénévoles, 14 mamans accompagnatrices...

Participation d'une élève à un concours de danse

Une de nos élèves, Maëlle Dautois, 17 ans, a participé au concours régional Normandie de la Confédération Nationale de Danse le 19 mars dernier au Théâtre de Lisieux. Maëlle, avec le soutien et l'aide de notre professeur de danse Anne Marescal, a préparé le concours pendant 4 mois afin de présenter deux chorégraphies différentes. Nous sommes fières de vous annoncer que

Maëlle a remporté le 1^{er} prix national dans la catégorie 3 en Jazz et le 1^{er} prix régional dans la catégorie 3 en autres styles.

Maëlle a donc été qualifiée pour le concours national au Capitole en Champagne du 25 au 27 mai.

A NOTER DANS VOS AGENDAS :

- fin juin/début juillet une assemblée générale exceptionnelle afin de faire voter de nouveaux statuts : changement de nom pour l'association.
- les 10/11/12 juillet un stage de danse jazz pour les niveaux intermédiaires (18h-19h) et avancés (19h-20h30) à l'Espace Senghor à Verson.
- En juin 2018, à l'occasion de notre gala annuel, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous célébrerons les 25 ans de l'association au Théâtre de Caen.
- Vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire ou pré-inscrire votre enfant pour la rentrée 2017-2018 en nous envoyant un mail à : lespetitsratsdelodon@gmail.com

Nous serons également présents au Forum des associations de Verson.

Contact

Laura Bignet - Présidente - 06 51 35 09 10

ARTS PLASTIQUES

Edith Palamaras, présidente

Cette rentrée 2016/2017 a fait place à une nouvelle équipe : La présidente Edith Palamaras, la trésorière Sylvie Guillaume, la secrétaire Marylène Guesdon. Elyane Bourge, Françoise Philippe, Monique Andre, membres du conseil d'administration et coordonnatrices dans chaque groupe, nous donnent un sérieux coup de main.

Après le départ en retraite de Marie-France Lacherey en juin 2017, un nouveau professeur, Yves Riguideu artiste peintre, nous a rejoints à la rentrée pour prendre la suite du cours d'aquarelle le mardi soir.

Les temps forts de cette année :

En septembre : nous étions présents au forum des associations, à cette occasion, de nouveaux adhérents nous ont rejoints.

En décembre : notre participation au Téléthon vivement dynamisée par la présence de Claudine Cuisset (ancienne Présidente) et de plusieurs adhérents nous a permis de rassembler la somme de 90 €.

En janvier : nous avons convié les enfants à la traditionnelle galette des rois pour laquelle de nouveaux parents et grands-parents nous ont gentiment apporté leur aide pour l'organisation.

Nous les remercions pour leur soutien actif sans lequel cette rencontre annuelle si sympathique, ne pourrait avoir lieu. Il s'agit également d'un moment d'échange important entre le professeur, les parents et les enfants.

En mai : une soixantaine de visiteurs a pu découvrir ou redécouvrir les disciplines de l'aquarelle et du pastel à l'occasion du vide atelier qui s'est déroulé samedi 13 mai dans la salle des anciens combattants, avec les démonstrations respectives de Joel Villedieu (aquarelle) et Chiu Chambard (pastel). Nous remercions également Jean-Claude Roussel, présent pour sa démonstration de calligraphie. Certains visiteurs en ont profité pour acquérir des tableaux, des magazines d'art, des pinceaux et autres matériels. Dans une ambiance conviviale, un pot d'amitié a clôturé cette journée avec la visite de Madame Brioul (adjointe au maire en charge de la communication et de la culture), avec laquelle nous avons échangé sur la vie de l'association.

Durant le mois de mai, les adhérents ont pu s'initier et/ou se perfectionner, avec le concours de Joël Villedieu qui a mis en

place 4 stages les mercredis matins sur les thèmes suivants : « les fleurs autrement » « Nature morte avec petits objets » « Barques et paysages marins » « Arbres et lumières ».

En juin : notre exposition annuelle a lieu comme tous les ans à l'espace Senghor où une grande partie de nos travaux sont exposés pour le plaisir de nos fidèles et nouveaux visiteurs.

Rendez-vous au forum des associations pour une nouvelle rentrée !



Contact

Edith Palamaras : 06 50 85 03 90

Vie associative

LES SCULPTEURS DE L'ODON

Elisabeth Willem, présidente



Le 08 mai, dans le jardin de la Mairie de Verson, vous avez pu vous ébahir devant deux structures un peu bizarres installées sous les arbres. Et dans ce jardin, le même jour, il y avait, entre autres choses, une animation autour des plantes, patronnée par l'association des Jardins de l'Odon. Ça vous paraît naturel et fortuit cette exposition animation en un même endroit le même jour ? Hé bien non ! Ce jardin des convergences était organisé de longue date par des gens qui se sont rencontrés lors du forum des associations, en septembre 2016. Une rencontre au cours de laquelle a fusé une invitation à participer à la fête annuelle consacrée aux plantes et au jardin fixée le 8 mai. Les sculpteurs ont dit qu'ils viendraient volontiers sans bien savoir à quoi ils s'exposaient. Les choses se précisant, il n'était pas question d'arriver avec un bouquet ou des chocolats et de mettre les pieds dans leurs plates-bandes, il fallait s'exposer en réalisant un totem. Et entre septembre et mai, il y a suffisamment de temps pour oublier, alors pour éviter des comportements aussi inconvenants qu'oublier ses engagements, nous avons repris contact histoire d'entretenir une relation cordiale: « A l'occasion, lâchez un peu vos jardins et passez nous voir à l'atelier ! » Et un jour les sculpteurs reçoivent les jardiniers. « Vous n'allez pas rester debout voyons ! Passez à table, on va vous donner de quoi mettre la main à la pâte et vous montrer comment ça marche ». Et là, les visiteuses vous modèlent une pièce vite fait bien fait, propre à donner des aigreurs à leurs hôtes assistantes. « Nous aurons l'occasion de nous revoir parce qu'il faut que les pièces sèchent avant

de les cuire et ensuite, nous repasserons les chercher. »

« Super sympa ! Merci à vous pour cette initiation, faudrait faire ça plus souvent, à bientôt ! »

Les invités partis, le chef d'atelier se tourne vers ses troupes et l'atmosphère de convivialité s'estompe très vite : « Sans indiscrétion de ma part, où vous en êtes du totem à exposer le 08 mai ? »

- Je n'ai pas pu commencer parce que je n'avais plus internet !

- Et moi, chaque mardi je dois porter une galette et un petit pot de beurre salé à une cousine bretonne qui a perdu la recette des crêpes alors...

- Stop ! Entendons-nous bien, je vais repréciser

certaines choses qui, semble-t-il, n'ont pas été perçues de façon satisfaisante : Chacun d'entre vous choisit une matière pour s'exprimer autour du thème ...???? Du corps ??? Va pour le corps ! Les pièces se monteront autour d'un même axe de 50 mm de diamètre que je veux voir à l'atelier fin de semaine. Les projets de chacun seront présentés ici début du mois prochain,

disons le 4 avril. Les fours seront réservés en priorité aux pièces relatives au totem ; un premier assemblage se fera à la fin du mois avec montage final le 2 mai ; je me charge de l'emplacement sur le site avec mon homologue des Jardins de l'Odon et des mesures de sécurité à prévoir avec la Mairie. Des questions ? Je vous mets en garde, si les échéances ne sont pas respectées, je délocalise l'atelier en Pologne. Autre chose : bien sûr, chacun a à l'esprit que notre exposition annuelle se tient à Senghor du 20 au 27 juin ... Oui ?? Bien ! Je vous remercie et sais pouvoir compter sur votre sens du devoir artistique et votre enthousiasme indéfectible. Au boulot ! »

« Dis-moi ! Lors de l'AG, la saison dernière, te souviens-tu à qui tu as donné ta voix pour la présidence ? Il faut faire attention, ce n'est pas sans conséquence. Et puis, je ne sais pas toi, mais pour la délocalisation des Sculpteurs, je préférerais la Méditerranée à la Baltique.

- Je t'explique : Il n'est plus temps de penser aux élections présidentielles, mais de se mettre en marche parce que le programme est copieux et il semblerait que nous ayons pris du retard au-delà du raisonnable d'où cette irritation du chef. »

Vous pouvez, comme les jardiniers, nous retrouver à l'atelier, chaque mardi soir dès 20h près de l'église rue d'Eterville, ou approchez-nous, sans vous montrer, en visitant notre blog : <http://sculpteursdelodon.blogspot.fr>



Vie associative

LAMIDO

Fabrice Leconte, directeur

Flamenco avec « Samuelito » à la salle des Trois Ormes

L'école de musique LAMIDO ouverte aux musiques du monde a mis à l'honneur le flamenco à plusieurs reprises. En novembre 2005, dans le cadre de la semaine des cordes pincées, une rencontre avec Jean-Baptiste Marino (guitare), Isabel Pelaez (chant et danse), Cristo Cortés (chant) et Miguel Sanchez (cajon) a permis à un public venu nombreux à l'Espace Senghor de découvrir cette musique singulière. Il s'agissait de poser des questions aux artistes qui répondaient aussi bien avec des mots qu'avec des exemples musicaux. Ont suivi en novembre 2006 une master class de chant flamenco avec Cristo Cortés et une master class de cajon avec Antonio Gomez « Kadu » en 2009, toujours à l'Espace Senghor.

L'année prochaine, en 2018, c'est un jeune artiste Samuel Rouesnel « Samuelito » qui va venir nous proposer un concert avec la chanteuse Paloma Pradel ainsi qu'une master class de guitare flamenca et un atelier de chant flamenco.

Né en 1993, Samuel Rouesnel commence la guitare classique à l'âge de sept ans au conservatoire de Caen. Il est très vite fasciné par les musiques du monde et en particulier le flamenco qu'il découvre à travers le chant et la guitare. Samuelito mène alors une double formation de guitariste classique et flamenco, qui provoque de nombreuses rencontres (Ramón Sanchez, Juan

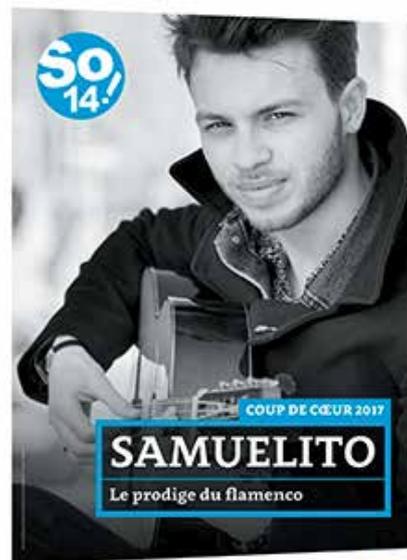
Carmona, Roland Dyens, Gérard Abiton, Arnaud Dumond, Ibrahim Maalouf, Vincent Ségal, Larry Coryell, Antonio Rey, Jerónimo Maya, Pedro Sierra et bien d'autres) et l'emmène sur d'autres routes musicales pour faire de lui un guitariste éclectique. Sa première rencontre avec le public a lieu le jour de ses seize ans, grâce un concert sur la scène du théâtre de Caen, filmé par France Télévisions. C'est le début d'une carrière qui le porte ensuite sur la scène internationale (France, Espagne, Allemagne, Croatie, États-Unis...).

Solidement ancré dans la tradition flamenca, à la fois interprète et compositeur ce jeune guitariste déjà remarqué s'est forgé un style très personnel. Régulièrement invité pour accompagner le cante (chant flamenco) ou le baile (danse flamenca), Samuelito mène des projets reliant divers styles musicaux : un duo avec Antoine Boyer (guitariste de jazz manouche), un duo avec Arnaud Dumond (guitariste classique) et son premier projet personnel Viajero, qui mélange le flamenco au jazz et aux musiques du monde. Ses talents artistiques l'amènent à participer ponctuellement sur d'autres types de projets comme des musiques de film, des collaborations sur des albums, des master classes et des stages, des rubriques dans des magazines.

La venue de Samuelito se fera grâce au soutien de la commune de Verson et de la Direction de la Culture du Département du Calvados et aux écoles de musique du

Pré Bocage, d'Orne Odon et LAMIDO. Ce sont les élèves guitaristes et chanteurs de ces trois écoles qui pourront se rendre à la salle des Trois Ormes **le 16 et le 17 juin 2018** pour découvrir le flamenco par la pratique et au concert le samedi où nous vous espérons nombreux.

"On oublie trop souvent que le flamenco n'est pas qu'une musique singulière accouplée à des textes souvent fascinants ; c'est aussi une façon d'être, une attitude face à la vie, une façon de voir le monde, presque une philosophie". Bernard Leblon



Contact

Fabrice Leconte, directeur - www.lamido.fr

CLUB DE L'AMITIÉ

Odile Françoise, présidente

Notre association compte 175 adhérents, elle reçoit les jeudis tous les 15 jours à la salle des 3 Ormes à 14 h. 50 à 60 personnes s'y retrouvent pour passer un après-midi jeux et goûter entres amis. Le 13 juin, nous avons participé à la journée de la forme à Tessel (marche, repas et jeux ou marche à nouveau). Le 8 juin, nous avons passé une journée à Rouen avec visite de la ville, repas et balade en bateau sur la Seine. Nous avons fait une marche avec goûter au Pont du Coudray le 27 juin. Le club sera ouvert pendant les mois de juillet et août mais il n'y aura pas de marche. Du 21 au 28 septembre, 18 personnes partiront en voyage au Portugal. Notre deuxième concours de belote aura lieu le 7 octobre, nous invitons tout le monde à y participer à la salle des Anciens Combattants.

En novembre nous irons au « cabaret » voir un spectacle. Le mardi 12 décembre nous servirons un vin chaud pour nos marcheurs à la salle des 3 Ormes et le 14 décembre, un repas de Noël réservé à nos adhérents.

Nous sommes prêts à accueillir toute personne qui aurait envie de se distraire



un peu et de faire des rencontres. Prenez contact avec Odile Françoise, présidente au 02 31 26 65 78. Le premier club de septembre sera le jeudi 7.

Nous souhaitons à tous un bel été.

« Nous avons autant besoin de raison de vivre que de quoi vivre » (Abbé Pierre)



État civil

NAISSANCES

Coline LEVAVASSEUR
Née le 22 décembre 2016 à Caen

Léo MORENO RUIZ
Né le 25 décembre 2016 à Caen

Jade BLANCHARD
Née le 26 décembre 2016 à Caen

Léonie CURTIL
Née le 04 janvier 2017 à Caen

Théophile GANIVET LEGRET
Né le 21 janvier 2017 à Caen

Mathéo MARTINE
Né le 11 février 2017 à Caen

Auguste GOMONT
Né le 11 février 2017 à Caen

Camille RIVIÈRE
Née le 17 mars 2017 à Caen

Justin ADRIEN DELAVAQUERIE
Né le 27 mars 2017 à Caen

Zoey VIBERT
Née le 29 avril 2017 à Caen

Anna CZERNIAKOWSKI
Née le 15 mai 2017 à Caen

Eliott, Marceau, Gwendal ROUCH,
né le 27 mai 2017 à Caen

Paul, Serge, Jean REFOUR
né le 1er juin 2017 à Caen

MARIAGES

Valentin PANNIER et Chloé JÉZÉQUEL, le 15 avril 2017
Sylvain LECORDIER et Elodie LALBALTRY, le 13 mai 2017
Julien LORY et Marie PANCHER, le 20 mai 2017

DÉCÈS

Marine MARIE veuve BAUDAIS - Le 1er décembre 2016 à Verson
Isabelle BIGAND - Le 28 décembre 2016 à Verson
Pierre FLECHARD - Le 28 décembre 2016 à Caen
Georges KOENER - Le 04 janvier 2017 à Verson
Fernand ONFROY - Le 14 février 2017 à Caen
Suzanne CHARPENTIER veuve GOUVILLE - Le 13 mars 2017 à Caen
Roger BEAUFILS - Le 19 juin 2017 à Verson



Nous vous informons d'une recrudescence de la population féline dans certains quartiers de notre ville.

Nous vous rappelons l'obligation légale d'identification électronique depuis décembre 2012. De cette manière, vos chats ne seront pas considérés comme errants par la fourrière.

**NOUS VOUS
REMERCIONS D'AGIR EN
CONSÉQUENCE.**

NOUVEAU COMMERCE, NOUVEAU SERVICE À Verson

BOUTIQUE MODE ET DÉCO :

La p'tite k'Bane

Vêtements femmes & accessoires,
cadeaux, papeterie et décoration

76 rue du Général Leclerc - 09.73.24.31.58

[facebook.com/laptitekbane](https://www.facebook.com/laptitekbane)

MÉDECINE DOUCE :

Hypnothérapeute,

Mme Allisson BAZIRE

rue Saint Manvieu 06 47 96 41 53

[facebook.com/hypnotherapeutealissonbazire/](https://www.facebook.com/hypnotherapeutealissonbazire/)

Vous venez d'installer votre activité à Verson ? Faites-vous connaître auprès des services de la Mairie au 02 31 71 22 00. Nous vous référencerons sur le site de la ville de Verson et les autres supports éventuels.

Nous sommes également à votre écoute pour répondre à vos questions.

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES,

une action de la police municipale

Pendant les vacances estivales, beaucoup sont inquiets de quitter leur domicile et craignent d'être victimes d'une infraction ou d'un cambriolage. La police municipale propose aux particuliers d'assurer la surveillance de leur domicile pendant toute la durée de leur absence entre début juillet et fin août. Vous pouvez donc vous adresser en mairie muni des renseignements suivants :

- votre nom,
- l'adresse de votre domicile,
- les dates de votre départ et de votre retour de vacances,
- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (ou celui d'un voisin), éventuellement, les particularités de votre domicile.

BONNES VACANCES !

Formalités administratives

NOUVEAU - PRÉ-DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET/OU PASSEPORT EN LIGNE

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne en créant votre compte.

Vous gagnez 20 minutes en mairie.

1. Je me connecte sur le site : <https://ants.gouv.fr/>
2. Je crée mon compte ANTS
3. Je remplis mon formulaire de pré-demande

Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre demande en mairie.

4. Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

ATTENTION ! LA CONSTITUTION DE DOSSIER SE FAIT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 02.31.71.22.00

Le délai d'obtention d'un rendez-vous pouvant être de plusieurs semaines, il est vivement recommandé d'anticiper autant que possible vos demandes et de réaliser une pré-demande en ligne.

OÙ S'ADRESSER :

Dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil pour titres électroniques sécurisés (dont la mairie de Verson).

PIÈCES À FOURNIR :

- Justificatif d'identité : CNI et/ou passeport
- Copie intégrale d'acte de naissance : original, de moins de 3 mois
 - s'il s'agit d'une première demande
 - en cas de perte ou de vol
 - si le titre d'identité présenté est trop ancien
- 2 photos d'identité datant de moins de 6 mois, au format imposé
- 1 justificatif de domicile : original, de moins d'un an
- Connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur

Pour tous les cas particuliers (tutelle, divorce, séparation, garde alternée, nom d'usage, acquisition de la nationalité française...) se renseigner auprès de la mairie.

COÛT : - CNI : gratuit ou 25 € en cas de renouvellement pour perte ou vol

- Passeport : - Adulte : 86 €
- Mineur de 15 à 18 ans : 42 €
- Moins de 15 ans : 17 €

Achat du timbre fiscal en bureau de tabac ou sur internet

OBSERVATIONS : Dépôt et retrait par l'intéressé et en présence d'un des parents si mineur

VALIDITÉ : Passeport : 10 ans pour un adulte – 5 ans pour un mineur
CNI : 15 ans pour un adulte – 10 ans pour un mineur

CARTE D'IDENTITÉ prolongée de 10 à 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.

Certains pays, tel que la Belgique et la Norvège, n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée.

D'autres pays, tels que notamment l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, etc., n'ont pas expressément fait savoir s'ils reconnaissent ou non la validité de telles cartes.

En cas de doute, contactez la mairie au 02 31 71 22 00

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'autorité parentale doit être muni, en plus d'un document de voyage (CNI, passeport), d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire peut être imprimé à partir du site internet www.service-public.fr

LISTES ÉLECTORALES

Suite aux dernières élections, si vous avez constaté des erreurs sur votre carte d'électeur ou bien si vous souhaitez signaler un changement d'adresse, merci de vous présenter en mairie à partir du 1er septembre 2017.

Vous êtes nouvel arrivant à Verson ? Pensez à vous inscrire entre le 1er septembre 2017 et le 31 décembre 2017.

PIÈCES À FOURNIR :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral daté du 21 novembre 2008 :

Article 5 : "les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h".

Article 6 : "Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)".

Point de vue

Le défi de « Bien vivre ensemble à Verson »

Dans le point de vue du Reflets de décembre dernier, nous notions les défis qu'il nous appartenait de relever. Parmi ceux-ci, le défi du Vivre ensemble à Verson en citant l'importance de lieux de rencontre et d'échange comme notre centre-ville, l'organisation de manifestations par nos associations...

Ces derniers jours, nous avons pu constater que ce «Vivre ensemble » pouvait être contrarié par des comportements inacceptables et des incivilités : dégradations sur nos équipements communaux voire sur des propriétés privées, incendies de véhicules, caillassages sur des personnes ou des biens. A chaque incident, la commune dépose plainte et se constitue partie civile. Cela représente du temps passé inutilement et des coûts importants supportés par le budget communal, donc en partie par vos impôts.

Ces faits nous amènent à procéder, sans gaieté de cœur, mais avec pragmatisme, à la mise en œuvre de la vidéo protection de nos principaux équipements sportifs, culturels et de loisirs. Ils nous conduisent également à avoir une réponse répressive en lien avec la gendarmerie nationale. Les auteurs, souvent très jeunes, sont identifiés et donc poursuivis.

Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas en rester là, même s'il s'agit d'un épiphénomène.

Nous allons continuer à apporter notre appui à toutes les associations, notamment sportives et de loisirs, qui proposent des activités aux jeunes toute l'année. De même, nous continuerons de soutenir les activités proposées pendant les vacances par le centre de loisirs pour les plus jeunes et par Anim'tes Vacances pour les adolescents.

Mais la commune ne pourra pas, seule, apporter des réponses. L'apprentissage de la vie en société est l'affaire de tous.

Vous l'avez compris, les élus prennent leurs responsabilités et mettront tout en œuvre pour favoriser la prévention et non la répression.

Nous connaissons le travail éducatif effectué dans nos écoles, et nous le soutenons.

Nous demandons aux parents d'être particulièrement attentifs afin que chacun respecte les personnes et les biens d'autrui. Nos modes de vie évoluent, notre société évolue, mais il en va de la réussite de notre projet de cohésion, de convivialité, tout simplement de fraternité.

Développer

les solidarités a verson

Nous ne manquons pas d'accompagner ou de pousser, à notre niveau, les projets ou initiatives qui émanent du Conseil Municipal, dès lors que nous les partageons. Il en est ainsi de la mise en place d'une tarification de la restauration et des services du pôle enfance en fonction des ressources. Cette tarification modulée, nouvelle pour Verson, est très largement répandue par ailleurs. La restauration scolaire est un service public, annexe au service public d'enseignement. Les communes ne peuvent facturer ce service au-delà de son coût de revient ; tous les enfants doivent avoir accès à un repas équilibré par jour.

Les tarifs sont établis compte tenu du quotient familial de chaque famille. Le Conseil l'a fait tout en souhaitant ne pas induire globalement de surcoût. La première année a été une première année d'observation (d'une utilité toute relative) ... soit ! La deuxième année, première vraie étape, des tarifs différenciés sont mis en place en fonction de 6 tranches de revenus mais faisant apparaître un déséquilibre au détriment des deux premières tranches. Cette année, statut quo ! Le mouvement s'arrête à peine engagé. Et pourtant ...

La tranche des revenus les plus élevés est subventionnée à hauteur de 2.30€ par repas, la toute première tranche (<321€ de quotient familial) est subventionnée à hauteur de 4.50€ par repas, avec un repas facturé 1.91€ ; un couple avec enfant relève de cette tranche s'il perçoit moins de 803€ par mois, allocations comprises. A titre indicatif, à CAEN, le 1er tarif est de 0.39€ par repas.

Il convenait, dans un esprit de solidarité, de continuer à moduler les tarifs en baissant ceux de la première ou des deux premières tranches et de subventionner un peu moins la tranche supérieure.

Nous ne pouvons pas valider une opération qui ne va pas à son terme, où on affiche que l'on module les tarifs en fonction des ressources alors que ces tarifs ne correspondent pas aux capacités financières des familles les plus modestes. C'est pourtant l'objectif normalement recherché lorsque l'on met en place des tarifs différenciés. Malgré nos observations et demandes, la proposition de tarifs a été maintenue sans correction des anomalies flagrantes. C'est pourquoi, même s'il semble qu'il y ait une volonté d'apporter des corrections dans un an, nous avons voté contre le statut quo proposé au Conseil Municipal du 22 mai.

Utile

MAIRIE - 02 31 71 22 00

lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

mercredi : fermé le matin / 13 h 30 - 17 h

vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h

www.ville-verson.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 31 26 44 80

www.bibliotheque.ville-verson.fr

LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

Toutes les salles communales en location sont gérées par l'Association **Mosaïque** (Association pour la Gestion et l'Animation Culturelle, Sportive et de Loisirs de Verson), située à l'Espace Senghor (rue de Hambühren).

Renseignements par téléphone

02 31 26 24 84 ou **sur place**

COMMUNAUTÉ URBAINE

CAEN LA MER

02 31 39 40 00

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

www.caenlamer.fr

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

02 31 304 304

horaires en basse saison

du 1^{er} novembre au 28 février

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Le samedi (uniquement pour les particuliers) :

9h-12h30 et 13h30-17h30

Horaires en saison haute

du 1^{er} mars au 31 octobre :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Le samedi (uniquement pour les particuliers) :

9h-12h30 et 13h30-18h

Fermée le mardi et le jeudi matin



verson